

# Rapport d'activité & perspectives d'avenir

# 2025



A R I S S E

Actions et Ressources pour l'Inclusion  
Sociale par le Soins et l'Éducation

## 4 L'édito

L'éditorial de la Présidente	4
Le mot du Directeur Général	5

---

## 6 La présentation de l'ARISSE

Le projet associatif	7
L'Association	8
La gouvernance	12
Les missions	14
Différents types d'établissements et services	16
Établissements et services du département	20

---

# 28 Le bilan 2025

L'activité en 2025	28
Bilan financier	34

---

# 38 L'année 2025 en actions

La qualité de vie à l'ARISSE, un enjeu global au service des enfants et des salariés	38
La Qualité de vie au travail : les ressources humaines au cœur du dispositif	44
Ça bouge à l'ARISSE	48
Le Mécénat et les Partenariats	50
La vie à l'ARISSE	52

## L'éditorial de la Présidente



**L**a qualité de vie des enfants et des salariés, s'inscrit dans une dimension sociétale notamment d'éco responsabilité de l'association.

L'attention permanente de l'ARISSE à la qualité de vie des enfants, des jeunes adultes et des salariés a produit cette année encore des actions concrètes qui créent des conditions de bien-être et de fluidification de la coordination des projets.

En effet, plusieurs opérations visant à moderniser le patrimoine immobilier de l'association, permettent d'améliorer les conditions d'accueil des enfants accompagnés et les conditions de travail des professionnels notamment le CMPP de Mantes-la-Jolie, l'extension et réhabilitation de l'IME Alphée (Guyancourt).

D'autre part, la transformation numérique est un levier puissant pour l'amélioration des pratiques professionnelles et renforce la sécurité des données. La numérisation permet de fluidifier les échanges, d'optimiser le suivi des enfants et de sécuriser les informations. Les dossiers informatisés sont des outils de coordination, plateformes collaboratives indispensables dans le déploiement de la transformation de l'offre.

Mais aussi, l'engagement de l'association en matière d'écoresponsabilité s'inscrit dans les pratiques quotidiennes de notre association : réduction et gestion des déchets, maîtrise des consommations énergétiques, achats responsables, sensibilisation des équipes et des enfants.

Au-delà des actions concrètes, nous avons conscience que chaque lieu n'est accueillant que si les professionnels les partagent et les « habitent » avec les enfants et les jeunes adultes, que des écrits professionnels accessibles produisent des dossiers numériques vivants et que l'implication sociétale de l'association est aussi dans son engagement en termes de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

**Germaine Peyronnet – Présidente de l'ARISSE**

## Le mot du Directeur Général

**2025** L'année qui vient de s'écouler aura, une nouvelle fois, témoigné de la force de notre engagement collectif au service des enfants et des familles que nous accompagnons. Notre association a poursuivi sa mission avec détermination : offrir à chaque enfant un accompagnement respectueux de ses besoins, de son rythme et de sa singularité.

Cette année a été marquée par des actions concrètes autour de la qualité de vie au sein de notre association. Conformément au cadre réglementaire de la Haute Autorité de Santé, les évaluations de nos établissements ont continué à être menées. Les retours sont déjà très positifs. La qualité pour nous, à l'ARISSE, n'est pas un ensemble d'actions mais une dynamique collective.

Les enjeux auxquels notre secteur est confronté demeurent importants : attractivité des métiers, fidélisation des professionnels, évolution des besoins des enfants accompagnés, transformation des pratiques, coopération avec les partenaires du territoire, ou encore adaptation aux nouvelles attentes sociétales. Face à ces défis, nous devons continuer à construire une organisation attentive aux enfants (conditions et taux d'accueil, accompagnement de qualité..) et aux salariés (conditions de travail et soin apporté aux salariés, fidélisation...).

La qualité de vie dans nos établissements se mesure avant tout à la capacité de chacun à être entendu, respecté et accompagné avec dignité.

Notre ambition reste intacte : faire de notre association un lieu d'accompagnement et d'épanouissement humain, inclusif et engagé, mais aussi un lieu où il fait bon travailler et construire ensemble. Ce sont les principes qui nous guident.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des professionnels, les administrateurs, les partenaires et les familles pour leur confiance et leur mobilisation tout au long de cette année.

**Atef Ghali – Directeur général**



# La présentation de l'ARISSE

*Favoriser la confiance et l'autonomie  
des jeunes et les accompagner vers l'avenir*



L'ARISSE gère 46 établissements et services sanitaires et médico-sociaux : tous sont localisés en Île-de-France (départements des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Paris).



La mission de l'association est l'accueil et l'accompagnement, par le soin et l'éducation spécialisée, d'enfants et d'adolescents souffrant de dysfonctionnements intellectuels et / ou de troubles psychiques, selon les besoins de chaque enfant.



Chacun des 6172 enfants accueillis est unique et bénéficie d'un parcours adapté et personnalisé. L'ARISSE emploie 745 salariés qui travaillent tous en équipes pluridisciplinaires. L'ARISSE a également vocation à apporter un soutien aux familles.



Ils s'inscrivent dans leur territoire et travaillent en partenariat avec les acteurs des villes et des collectivités (écoles, familles, hôpitaux, mairies, ARS...), assurant un lien de proximité.



Les enfants accueillis sont au cœur du projet associatif, décliné au sein de chaque structure dans le projet d'établissement ou de service. L'identité de l'ARISSE s'ancre dans le secteur médico-social et dans le secteur sanitaire, l'objectif commun étant de favoriser le parcours de vie des enfants, et d'améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins aux personnes en situation de fragilité.



Pathologies, troubles et handicaps des enfants accompagnés :

- TND (Troubles neurodéveloppementaux)
- Troubles et pathologies organiques : épilepsie, anomalie génétique, pathologies somatiques à retentissement psychique ou cognitif
- Déficiences cognitives
- Déficiences intellectuelles
- Troubles psychiques
- Troubles des apprentissages

### Les valeurs

- Le respect, la solidarité et la bienveillance.
- Chaque personne accueillie est unique et bénéficie d'un parcours adapté et personnalisé.
- Chacun veille au respect et la prise en compte des droits des enfants et parents.
- La personne est reconnue en tant que telle, avec une prise en compte systématique de ses capacités d'évolution.
- L'action de l'association s'inscrit dans le respect de la « déclaration des droits de l'enfant ».

## Le projet associatif

**A**vec l'actualisation des statuts en 2018, le projet associatif a été repensé et actualisé pour s'inscrire dans une perspective de long terme. Il met l'accent sur un accompagnement s'attachant à garantir l'approche la plus personnalisée possible à chacun des enfants accueillis, et sur une ouverture plus grande sur le territoire. Également sur une vision permettant plus d'inclusion, et sur une plus grande prise en compte du parcours de vie.

Au cœur de ce projet sont placés les enfants accompagnés avec la prise en compte de leurs besoins.

- La légitimité première de l'ARISSE repose sur son expertise reconnue dans le domaine de la santé mentale et du handicap, et dans la gestion d'établissements et services pour l'accompagnement et le soin d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et des familles.
- La nature des activités et son mode de financement s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques des secteurs sanitaire et médico-social.
- Les grandes orientations de l'ARISSE sont à ce jour définies dans le projet associatif, les statuts et le règlement associatif qui énoncent les principes et valeurs qui fondent l'action de l'association.

# L'Association

## *Quelques repères historiques*

### ***En 1901***

La loi dite de «1901» fonde le droit d'association sur des bases entièrement nouvelles. Elle préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective.

Dans le domaine de l'accompagnement des personnes fragiles, des philanthropes, souvent médecins, s'occupaient déjà auparavant de ce public (sourds, aveugles, déficients mentaux sévères...).

### ***Entre deux-guerres***

À l'initiative de médecins et de juges pour enfants, particulièrement les Docteur Heuyer et le juge Chazal, une coordination ministérielle « Justice Santé Famille » crée le comité « L'enfance et l'adolescence inadaptée », un concept bien différencié du domaine du handicap. Leurs champs de pouvoir et de partage, voire la réciprocité de leurs compétences, vont délimiter le territoire de l'enfance inadaptée. L'idée était que, dans chaque région, il y ait une « Association Régionale de Sauvegarde », que ces associations créent un centre d'observation et une école de formation des éducateurs. Le comité est maintenu pendant la guerre.

### ***En 1943***

En 1943, l'Association Générale de Sauvegarde de Paris se met en place : le centre d'observation « Bourneville » (du nom du Docteur Bourneville, pionnier dans la prise en charge des enfants affectés d'une déficience intellectuelle) est ouvert en 1945 à Vitry-sur-Seine, l'école d'éducateurs à Montesson et le premier CMPP à Paris.



### ***En 1963***

En mars 1963, l'Association des CMPP des Yvelines et de l'Essonne est créée.

### ***En 1964***

Le centre d'observation de Vitry-sur-Seine est vendu à la Sécurité Sociale. Grâce à l'argent de cette vente, l'Association Régionale crée le centre de Jouy-en-Josas. Docteur Lang, médecin et conseiller technique de l'Association, devient le directeur de cet établissement (qui deviendra par la suite l'IME LES METZ de l'Association ARISSE).

En janvier 1964, toutes les Associations Régionales de France deviennent des CREAI (Centre Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée).

### ***En 1983***

En 1983, l'ARIS (Association et Ressources pour l'Intégration) est créée et reprend pour partie les activités gérées par le CREAI d'Île-de-France, à la suite de la décision ministérielle relative au devenir des Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence de 1982.

### ***En 2008***

L'Association des CMPP des Yvelines et de l'Essonne rejoint l'ARIS.

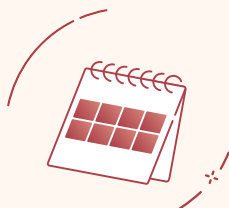
L'ARIS devient l'ARISSE

# L'Association

*Quelques repères historiques*

**2008**

Création de l'ARISSE



**2011**

CAMSP Étampes



**2011**

SESSAD Arélia  
Villeneuve-St-Georges



**2012**

IME Amalthée  
Rosny-sur-Seine



**2018**

Service Passerelle  
Boissy-Saint-Léger



**2020**

IME Arpège  
Ivry-sur-Seine



**2022**

Crèche Petit Prince Lumière,  
SESSAD La Courte Échelle,  
SESSAD Le Passage,  
SESSAD Les 7 Lieux



# La gouvernance

*La direction de l'association est assurée conformément à la répartition des rôles prévus par les statuts et le règlement associatif. Les pouvoirs de conception, de décision et de réalisation sont répartis entre différentes instances dirigeantes.*

## La Direction Générale

Elle exerce une responsabilité globale, en termes d'animation et de décision sur le plan stratégique, technique et opérationnel, de la gestion et de l'administration par délégation du Conseil d'Administration et du Président.



## Le représentant légal

Le Président peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs (par exemple, à un vice-président, à un secrétaire ou à un trésorier). Mais il demeure co-responsable des actes réalisés au nom de l'association par ceux à qui il a délégué ses pouvoirs.

## L'Assemblée Générale

L'AG examine les questions importantes. Elle est souveraine et ses décisions s'imposent aux autres instances dirigeantes. Elle désigne les responsables de l'association (membres du CA, membres du Bureau, représentant légal, etc.), et approuve ou désapprouve la gestion de l'association par le Conseil d'Administration.



## Les instances consultatives

Un Comité Technique et Scientifique, une commission Finances et Patrimoine, une commission Communication constituent des instances consultatives auprès du Conseil d'Administration et du Bureau. Entre l'idée naissante d'un projet et la décision finale du Conseil d'Administration, les commissions apportent des propositions ou des éclairages techniques.

Les Conférences des Directions sont des instances de liaison entre les directions fonctionnelles et le Conseil d'Administration. Présidées par un administrateur, chaque Conférence des Directions encourage la réflexion et l'échange entre professionnels sur des projets et problématiques communs.

Le Comité de Direction permet de réfléchir à la complémentarité des actions pour une meilleure connaissance des projets de fonctionnement de chacun et de leur évolution. Il permet de favoriser la circulation de l'information et la cohérence des différentes interventions mises en œuvre par l'association.

## Le Bureau

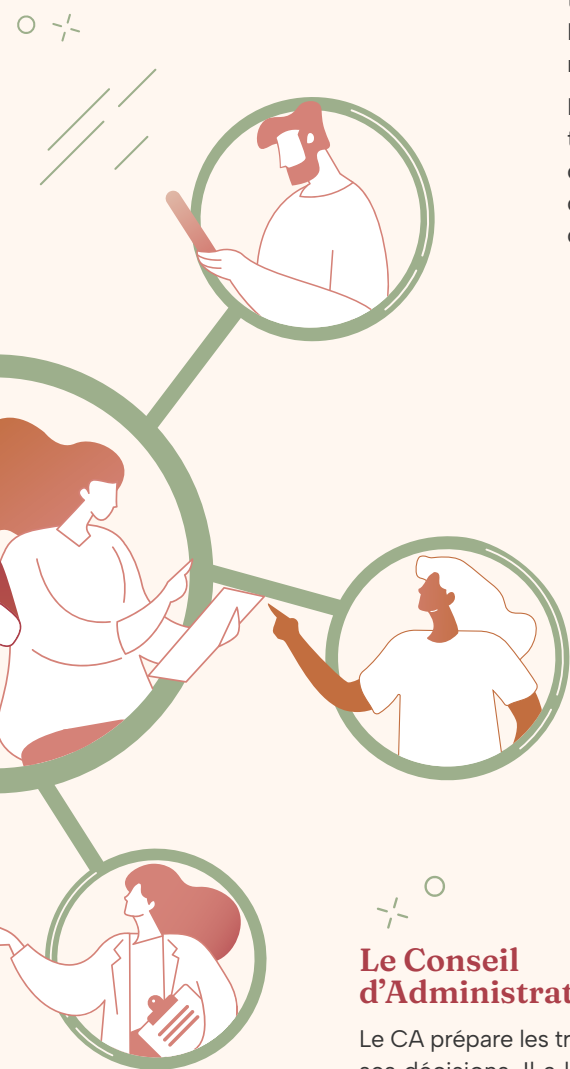
Le CA peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Bureau, instance restreinte composée de personnes choisies en son sein. Organe permanent, le Bureau élabore les orientations du Conseil d'Administration.

Le Bureau a vocation à se réunir beaucoup plus fréquemment que le CA et gère les affaires courantes.

L'organisation garantit, pour l'ensemble des niveaux décisionnels, une pluralité des regards et des contrôles externes.

## Le Conseil d'Administration

Le CA prépare les travaux de l'AG et applique ses décisions. Il a le pouvoir de proposer à l'AG des modifications dans les statuts (ou dans le règlement associatif qui les précise). Les membres du CA sont appelés administrateurs.



# Les missions



## Quelles sont les missions de l'ARISSE ?

L'association concourt à une mission d'intérêt général. Elle fait partie des **acteurs majeurs avec les organisations sanitaires et médico-sociales d'Île-de-France**, les institutions publiques et autres structures associatives avec lesquelles elle travaille.

Les établissements ont pour mission l'assurance des pratiques médico-psychologiques, éducatives et pédagogiques ayant pour objectif **l'accompagnement de l'enfant en vue de son autonomisation et de son développement**, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et en collaboration avec les familles.

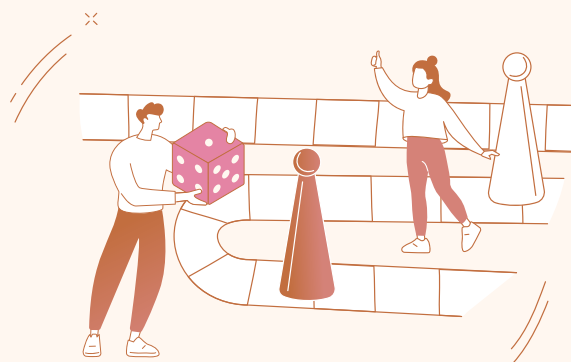
Les secteurs du **médico-social et du sanitaire** se différencient par des modalités de financement, des réglementations et des modes de gestion différents. Afin de répondre parfaitement aux besoins des enfants, ces deux types d'activités sont sollicitées en permanence. **La bonne articulation de ces deux secteurs, tant sur le soin que sur l'éducation, est une nécessité pour développer les partenariats, optimiser les bonnes pratiques et harmoniser au mieux projet de vie et projet de soins.**

Plusieurs types de prescripteurs (services hospitaliers spécialisés, médecins libéraux, PMI, parents, structures médico-sociales, écoles...) dirigent les familles vers nos différents types d'établissements.

## Comment faire une demande d'admission dans un établissement de l'ARISSE ?

Chaque établissement de l'ARISSE possède ses propres modalités d'admission. Les admissions en IME et SESSAD nécessitent impérativement une orientation préalable de la MDPH alors que les autres établissements traitent généralement les nouveaux admis selon une liste d'attente et des critères de priorité.

En CMPP, les parents, souvent sur les conseils de l'Éducation Nationale, prennent contact avec les établissements pour des demandes de prise en charge.





### *Comment se passe l'accompagnement d'un enfant dans les établissements ?*

L'accompagnement de l'enfant dépend de ses besoins. Le parcours individuel peut s'étendre de la cure ambulatoire à l'accompagnement quotidien en externat ou en internat.

Un projet individuel est défini et évalué chaque année en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'enfant et sa famille sont au cœur du suivi de ce projet personnalisé.

Pour accueillir la souffrance psychique de l'enfant et de sa famille, l'ARISSE met en œuvre une complémentarité de techniques autour de deux axes :

- Les dimensions éducatives, pédagogiques spécialisées auxquelles se rajoutent les dimensions sociales.
- La dimension du soin, dans tous ses aspects, intègre l'articulation entre les soins somatiques et soins psychothérapeutiques.

Un projet individuel pour chaque enfant est donc développé autour de trois axes : thérapeutique, éducatif et pédagogique.

Les pratiques de travail, en conformité avec les valeurs de l'ARISSE, sont régulièrement évaluées, contrôlées et peuvent évoluer en fonction des avancées scientifiques.

### *Comment les jeunes et leurs parents sont-ils placés au cœur de l'accompagnement ?*

Au-delà du respect formel du droit des personnes accompagnées, et la mise en place des outils définis par la loi du 02 janvier 2002, l'ARISSE travaille et construit avec les parents et les jeunes. Les outils de la loi sont constitués du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), du Conseil de Vie Sociale (CVS), du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et du Projet d'Établissement.

### *Quel est l'engagement des professionnels de l'association ?*

Le projet associatif, dans lequel chaque salarié est investi et engagé au quotidien, est axé exclusivement autour de l'enfant.

Par le respect envers les jeunes accueillis de leur intimité et de leur dignité, les objectifs, les missions et les valeurs portés par l'ARISSE constituent un engagement de responsabilité pour chaque professionnel.

L'engagement envers leur profession, qu'ils exercent avec intégrité et professionnalisme, contribue de plus à un accompagnement de qualité.

# Différents types d'établissements et services

## CAMSP

*Centre d'Action  
Médico-Sociale Précoce*

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

DE 0 À 6 ANS



### Ambulatoire

- Accueil des enfants ayant des difficultés de développement cognitif ou un handicap (moteur / mental / sensoriel sauf déficience auditive).
- Accompagnement en fonction des difficultés de chaque enfant : prévention, dépistage précoce et soins inscrits dans un projet individualisé.

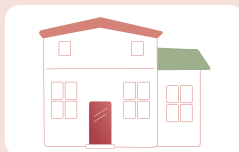
Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF

## CMPP

*Centre Médico-  
Psycho-Pédagogique*

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

DE 0 À 20 ANS



### Ambulatoire

- Accueil des enfants et adolescents ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des troubles des apprentissages ou des troubles du développement.
- Prises en charge médicales, psychologiques, psychothérapiques, et / ou rééducatives en orthophonie et / ou en psychomotricité, en favorisant le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu familial, scolaire et social.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF

## IME\*

*Institut Médico-Éducatif*

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

DE 6 À 20 ANS



### Externat / Internat

- Accueil des enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement et / ou troubles psychiques et / ou déficience intellectuelle associée.
- Accompagnement avec des ateliers visant au développement de l'autonomie, de la socialisation, des compétences et au maintien de la scolarisation.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CAS



## SESSAD\*

*Service d'Éducation Spéciale  
et de Soins À Domicile*

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

DE 3 À 13 ANS



### Accueil et accompagnement, visites à domicile

- Accueil des enfants ayant des troubles du neurodéveloppement et / ou des troubles psychiques.
- Accompagnement global qui permet la poursuite du parcours scolaire de l'enfant dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF

## CTJ

*Centre Thérapeutique  
de Jour ou hôpital de jour*

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

DE 4 À 14 ANS



### Externat séquentiel

- Accueil des enfants et adolescents présentant différentes formes de troubles psychiques plus ou moins sévères qui affectent leur développement et leur intégration sociale : personnalité, socialisation, langage, motricité, cognition...
- Accompagnement sur des journées ou des demi-journées en externat avec scolarisation, ateliers thérapeutiques, prises en charges paramédicales, suivi médical et entretiens familiaux.

Le cadre légal de référence : Art. L.622-7 CSP

\* Une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est nécessaire avant tout accompagnement



## Crèche Multi Accueil

SECTEUR PETITE ENFANCE

DE 1 À 3 ANS



### Accueil journée et demi-journée

- Lieu de vie, où le suivi de chacun des enfants est assuré par des professionnelles de la petite enfance, dans un environnement adapté à leur épanouissement physique, psychologique et affectif.

Le cadre légal de référence : Art. R.180-1

## CMP

*Centre Médico Psychologique*

SECTEUR SANITAIRE

DE 0 À 18 ANS



### Ambulatoire

- Dépistage, diagnostic et traitement des troubles psychiques et des difficultés scolaires.

Le cadre légal de référence a été défini en 1986 notamment par l'arrêté du 14/03/1986

## DAR

*Dispositif d'AutoRégulation*

DE 7 À 18 ANS



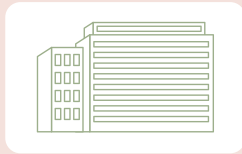
### Service rattaché à un établissement du Secteur médico-social

- Accueil en milieu scolaire des enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement et / ou troubles psychiques et / ou déficience intellectuelle associée.
- Accompagnement progressif des enfants vers l'autonomie en milieu scolaire.

## Service Passerelle

*Dispositif d'AutoRégulation*

DE 16 À 20 ANS



### Service rattaché à un établissement du Secteur médico-social

- Accueil des enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement et / ou troubles psychiques et / ou déficience intellectuelle associée.
- Accompagnement global avec ateliers visant au développement de l'autonomie, de la sociabilisation, des compétences afin d'élaborer un projet professionnel ou d'inclusion

Le cadre légal de référence :

## UEMA

*Unité d'Enseignement en MATernelle*

DE 3 À 6 ANS



### Service rattaché à un établissement du Secteur médico-social

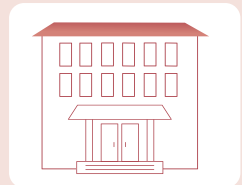
- Accueil en milieu scolaire des enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement et / ou troubles psychiques et / ou déficience intellectuelle associée.
- classe rattachée des établissements
- médico-sociaux, ouverte en maternelle pour proposer un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement
- Alternance des enfants entre une classe dite normale et une salle d'auto-régulation, véritable « sas émotionnel ».

Le cadre légal de référence :

## UEEA

*Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme*

DE 6 À 11 ANS

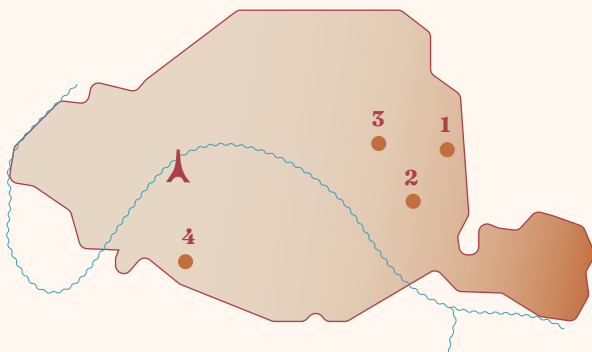


### Service rattaché à un établissement du Secteur médico-social

- Classe rattachée des établissements
- Alternance des enfants entre une classe dite normale et une salle d'auto-régulation, véritable « sas émotionnel »

# Établissements et services du département (1/4)

## Établissements et services du 75



### 1 Le Petit Prince Lumière

Type d'établissement : Crèche multi-accueil

Public accueilli : Enfants âgés de 1 à 3 ans. A pour spécificité de pouvoir accueillir jusqu'à l'âge de 6 ans les enfants en difficulté.

Tranche d'âge : 1 à 6 ans

Adresse : 140 bis boulevard Davout 75020 PARIS

Téléphone : 01 43 61 64 00

Mail : creche.ppl@arisse-asso.fr

### 2 La Courte Échelle

Type d'établissement : SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)

Public accueilli : Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 2 à 16 ans

Adresse : 8 rue des immeubles industriels 75011 PARIS

Téléphone : 01 53 39 19 20

Mail : sessad.lacourteechelle@arisse-asso.fr

### 3 Le Passage

Type d'établissement : SESSAD

Public accueilli : Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 14 à 20 ans

Adresse : 12 bis villa Gaudalet 75011 PARIS

Téléphone : 01 83 62 45 24

Mail : sessad.lepassage@arisse-asso.fr

### 4 Les 7 Lieux

Type d'établissement : SESSAD

Public accueilli : Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 2 à 16 ans

Adresse : 22 Rue de Cronstadt 75015 PARIS

Téléphone : 01 45 30 61 00

Mail : Sessad.Les7Lieux@arisse-asso.fr



## Établissements et services du 77



### 1 CMPP DE CHELLES

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 6 rue Adolphe Besson 77500 Chelles

**Téléphone :** 01 64 72 47 27

**Mail :** [cmpp.chelles@arisse-asso.fr](mailto:cmpp.chelles@arisse-asso.fr)

### 2 CMPP de MELUN

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 2 ter rue René Cassin (Bat B – 5e étage) 77000 Melun

**Téléphone :** 01 60 68 99 90

**Mail :** [cmpp.melun@arisse-asso.fr](mailto:cmpp.melun@arisse-asso.fr)

### 3 SESSAD ATESSS

**Type d'établissement :** SESSAD

**Public accueilli :** Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

**Tranche d'âge :** 2 à 16 ans

**Adresse :** 19 allée de la Lisière 77420 Champs-sur-Marne

**Téléphone :** 01 60 33 02 69

**Mail :** [sessad.atesss@arisse-asso.fr](mailto:sessad.atesss@arisse-asso.fr)

### 4 CMPP de CHAMPS-SUR-MARNE

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

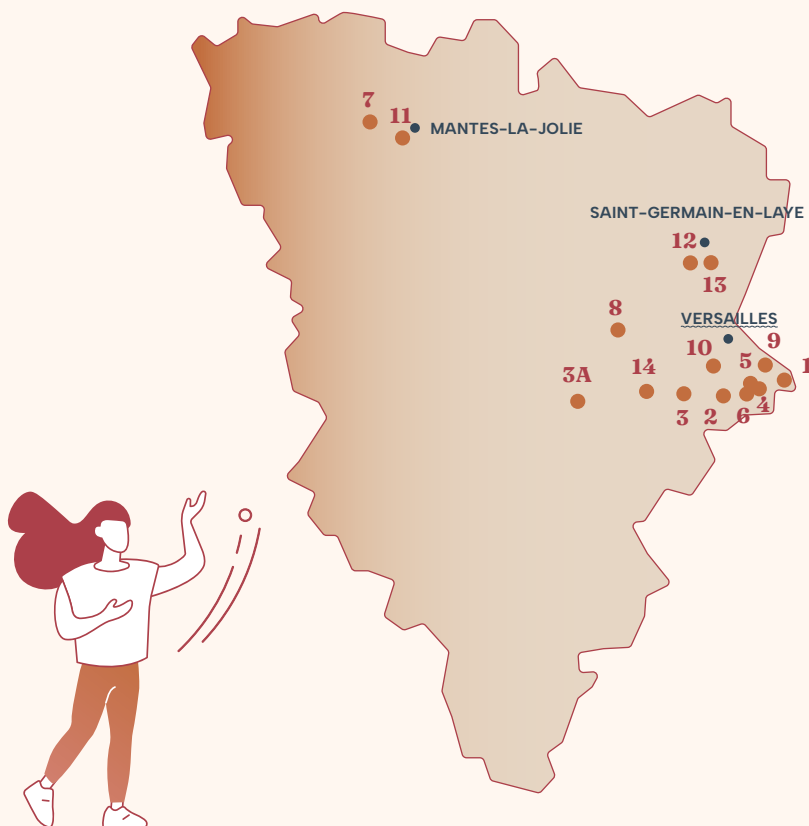
**Adresse :** 19 allée de la Lisière 77420 Champs-sur-Marne

**Téléphone :** 01 64 62 98 40

**Mail :** [cmpp.champssurmarne@arisse-asso.fr](mailto:cmpp.champssurmarne@arisse-asso.fr)

# Établissements et services du département (2/4)

## Établissements et services du 78



### **1 CMP de VÉLIZY VILLACOUBLAY**

Type d'établissement :  
Consultation Médico  
Psychologique

Public accueilli : Enfants  
et adolescents

Tranche d'âge : 0 à 18 ans

Adresse : 75 place Louvois  
78140 Vélizy-Villacoublay

Téléphone : 01 39 46 30 78

Mail : [cmp.velizy@arisse-asso.fr](mailto:cmp.velizy@arisse-asso.fr)

### **2 CMP de BUC**

Type d'établissement :  
Consultation Médico  
Psychologique

Public accueilli : Enfants  
et adolescents

Tranche d'âge : 0 à 18 ans

Adresse : 8 place Albert  
Calmette 78530 Buc

Téléphone : 01 39 56 11 82

Mail : [cmp.buc@arisse-asso.fr](mailto:cmp.buc@arisse-asso.fr)

### **3 IME ALPHEE**

Type d'établissement :  
Institut Médico Educatif

Public accueilli : Enfants  
présentant des troubles du  
neurodéveloppement

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 9 rue Lino Ventura  
78280 Guyancourt

Téléphone : 01 61 37 26 41

Mail : [ime.alphee@arisse-asso.fr](mailto:ime.alphee@arisse-asso.fr)



### **3A UEEA**

**Type d'établissement :** Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

**Public accueilli :** Enfants avec troubles du spectre autistique

**Tranche d'âge :** 6 à 11 ans

**Adresse :** école des Friches Boulevard du Rhin 78310 MAUREPAS

**Téléphone IME :** 01 61 37 26 41

**Téléphone école :** 01 30 66 53 69

### **4 IME LES METZ**

**Type d'établissement :** Institut Médico Educatif

**Public accueilli :** Enfants ayant des déficiences intellectuelles, présentant ou non des troubles associés

**Tranche d'âge :** 5 à 14 ans

**Adresse :** 12 chemin de la Butte au Beurre 78350 Jouy-en-Josas

**Téléphone :** 01 39 45 20 71

**Mail :** ime.lesmetz@arisse-asso.fr

### **5 SESSAD EPSIS**

**Type d'établissement :** Consultation Médico Psychologique

**Public accueilli :** Enfants orientés par la CDAPH qui présentent des difficultés d'apprentissage, notamment avec des difficultés psychiques.

**Tranche d'âge :** Enfants de 2 à 16 ans

**Adresse :** 55 rue Allavoine 78350 Jouy-en-Josas

**Téléphone :** 01 39 46 36 83

**Mail :** sessad.epsis@arisse-asso.fr

### **6 CTJ HENRI DUCHENE**

**Type d'établissement :** Centre Thérapeutique de Jour

**Public accueilli :** Enfants

présentant différentes formes de troubles psychiques qui affectent leur développement et leur intégration sociale

**Tranche d'âge :** 4 à 14 ans

**Adresse :** 12 chemin de la Butte au Beurre 78350 Jouy-en-Josas

**Téléphone :** 01 39 45 20 72

**Mail :** ctj.henriduschene@arisse-asso.fr

### **7 IME AMALTHEE**

**Type d'établissement :** Institut Médico Educatif

**Public accueilli :** Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

**Tranche d'âge :** 6 à 20 ans

**Adresse :** 9, rue de la Pierre Seine 78710 Rosny-sur-Seine

**Téléphone :** 01 30 42 74 60

**Mail :** ime.amalthee@arisse-asso.fr

### **8 CMPP des CLAYES SOUS BOIS**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 29 chemin des vignes 78340 Les Clayes-sous-Bois

**Téléphone :** 01 30 55 26 12

**Mail :** cmpp.lesclayessousbois@arisse-asso.fr

### **9 CMPP de VIROFLAY**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 18 avenue des Combattants 78220 Viroflay

**Téléphone :** 01 30 24 24 48

**Mail :** cmpp.viroflay@arisse-asso.fr

### **10 CMPP de VERSAILLES**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 24 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles

**Téléphone :** 01 39 51 17 14

**Mail :** cmpp.versailles@arisse-asso.fr

### **11 CMPP de MANTES-LA-JOLIE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 43 boulevard du Maréchal Juin 78200 Mantes-la-Jolie

**Téléphone :** 01 30 94 54 37

**Mail :** cmpp.manteslajolie@arisse-asso.fr

### **12 CMPP de MARLY-LE-ROI**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 81 rue de Montval 78160 Marly-le-Roi

**Téléphone :** 01 39 58 65 28

**Mail :** cmpp.marlyleroi@arisse-asso.fr

### **13 CMPP de SAINT GERMAIN EN LAYE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 14 rue des Gaudines 78100 Saint-Germain-en-Laye

**Téléphone :** 01 34 51 52 77

**Mail :** cmpp.stgermainenlaye@arisse-asso.fr

### **14 CMPP de TRAPPES**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 9-13 Rue Maryse Bastié 78190 Trappes

**Téléphone :** 01 30 50 46 59

**Mail :** cmpp.trappes@arisse-asso.fr

# Établissements et services du département (3/4)

## Établissements et services du 91



### **1 CMPP de JUVISY-SUR-ORGE**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 26 rue Hoche 91260 JUVISY-SUR-ORGE

Téléphone : 01 69 56 52 90

Mail : [cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr](mailto:cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr)

### **2 CMPP DRAVEIL, Antenne de JUVISY-SUR-ORGE**

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 4 avenue Granger 91210 DRAVEIL

Téléphone : 01 69 40 48 28

Mail : [cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr](mailto:cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr)

### **3 CAMSP LES BOUTONS D'OR – Saint Michel-sur-Orge**

Type d'établissement : Centre d'Action Médico Sociale Précoce

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur / mental / sensoriel sauf déficience auditive).

Tranche d'âge : 0 à 6 ans

Adresse : 52 rue Berlioz 91240 Saint Michel-sur-Orge

Téléphone : 01 69 46 52 91

Mail : [camsp.stmichelsurorge@arisse-asso.fr](mailto:camsp.stmichelsurorge@arisse-asso.fr)

#### **4 CAMSP EVRY**

**Type d'établissement :** Centre d'Action Médico Sociale Précoce

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur / mental / sensoriel sauf déficience auditive).

**Tranche d'âge :** 0 à 6 ans

**Adresse :** 51 Boulevard de l'Yerres 91000 EVRY

**Téléphone :** 01 60 87 85 60

**Mail :** camsp.evry@arisse-asso.fr

#### **5 CAMSP ÉTAMPES**

**Type d'établissement :** Centre d'Action Médico Sociale Précoce

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur / mental / sensoriel sauf déficience auditive).

**Tranche d'âge :** 0 à 6 ans

**Adresse :** 16 rue de la Roche Plate 91150 ÉTAMPES

**Téléphone :** 01 64 91 52 34

**Mail :** camsp.etampes@arisse-asso.fr

#### **6 CMPP de SAVIGNY-SUR-ORGE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 16 rue des Prés Saint-Martin 91600 Savigny-sur-Orge

**Téléphone :** 01 69 96 15 85

**Mail :** cmpp.savignysurorge@arisse-asso.fr

#### **7 CMPP ANTENNE de SAVIGNY-SUR-ORGE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 10 rue de la Division Leclerc 91360 EPINAY-SUR-ORGE

**Téléphone :** 01 69 09 73 91

**Mail :** cmpp.epinaysurorge@arisse-asso.fr

#### **8 CMPP d'ÉTAMPES**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 6 rue Van Loo 91150 ÉTAMPES

**Téléphone :** 01 64 94 71 54

**Mail :** cmpp.etampes@arisse-asso.fr

#### **9 CMPP de PALAISEAU**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 14 avenue du 1er mai 91120 PALAISEAU

**Téléphone :** 01 60 14 39 02

**Mail :** cmpp.palaiseau@arisse-asso.fr

#### **10 CMPP Antenne de PALAISEAU**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 134 Chemin de Vauhallan 91120 PALAISEAU

**Téléphone :** 01 69 09 30 23

**Mail :** cmpp.palaiseau@arisse-asso.fr

#### **11 CMPP de VERRIÈRES-LE-BUISSON**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 102 rue Estienne d'Orves 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

**Téléphone :** 01 69 20 35 08

**Mail :** cmpp.verriereslebusson@arisse-asso.fr

#### **12 CMPP de BRÉTIGNY-SUR-ORGE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 32 rue du Bois Châtres 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE

**Téléphone :** 01 60 84 36 48

**Mail :** cmpp.bretignysurorge@arisse-asso.fr

#### **13 CMPP de GIF-SUR-YVETTE**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** Route de l'Abbaye 91190 GIF-SUR-YVETTE

**Téléphone :** 01 85 37 10 04

**Mail :** cmpp.gifsuryvette@arisse-asso.fr

#### **14 CMPP de LIMOURS**

**Type d'établissement :** Centre Médico Psycho Pédagogique

**Public accueilli :** Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

**Tranche d'âge :** 0 à 20 ans

**Adresse :** 5 rue du Bac 91470 LIMOURS

**Téléphone :** 01 64 91 12 78

**Mail :** cmpp.limours@arisse-asso.fr

# Établissements et services du département (4/4)

## Établissements et services du 94



### **1 IME ARC-EN-CIEL**

Type d'établissement : Institut Médico Éducatif

Public accueilli : Enfants ayant des déficiences intellectuelles, présentant ou non des troubles associés

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 38/40 rue d'Estienne d'Orves 94320 Thiais

Téléphone : 01 48 52 95 16

Mail : ime.arcenciel@arisse-asso.fr

### **2 IME ARPÈGE (Antenne IME ARC-EN-CIEL)**

Type d'établissement : Institut Médico Éducatif

Public accueilli : adolescents avec Troubles du Spectre Autistique et troubles du développement intellectuel

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 39-43 rue Louis Bertrand 94200 Ivry-Sur-Seine

Téléphone : 01 84 77 10 45

Mail : ime.arpege@arisse-asso.fr

### **3 IME ARMONIA**

Type d'établissement : Institut Médico Éducatif

Public accueilli : Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 20 allée Van Gogh 94450 Limeil-Brévannes

Téléphone : 01 45 10 29 60

Mail : ime.armonia@arisse-asso.fr

### **3A Service PASSERELLE**

Type d'établissement : Service de l'IME ARMONIA

Public accueilli : jeunes adultes avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge : 15 à 25 ans

Adresse : 39 rue de la République 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

Téléphone : 01 84 75 03 45

### **4 SESSAD ARELIA**

Type d'établissement : SESSAD

Public accueilli : Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 2 à 16 ans

Adresse : 11 rue de Beauregard 94190 Villeneuve-Saint-Georges

Téléphone : 01 45 69 61 65

Mail : sessad.arelia@arisse-asso.fr

### **4A DAR**

Type d'établissement : Dispositif d'autoRégulation

Public accueilli : Enfants avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge : 6 à 11 ans

Adresse : école Saint Exupéry rue Saint-Exupéry  
94190 VILLENEUVE -SAINT-GEORGES

Téléphone : 01 84 75 03 45

### **4B UEMA**

Type d'établissement : Unité d'Enseignement en Maternelle

Public accueilli : Enfants avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge : 3 à 6 ans

Adresse : école Saint Exupéry rue Saint-Exupéry  
94190 VILLENEUVE -SAINT-GEORGES

Téléphone : 01 84 75 03 45

### **4C DAR**

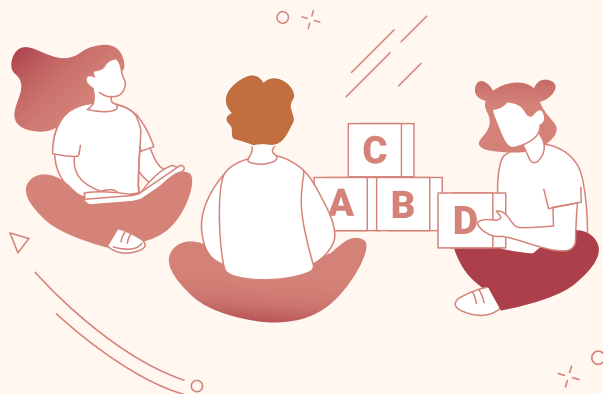
Type d'établissement : Unité d'Enseignement en Maternelle

Public accueilli : Enfants avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge : 3 à 6 ans

Adresse : École Jacques Prévert, 2 rue Jacques  
Prévert 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

Téléphone : 01 45 69 66 57



# Le bilan 2025

## L'activité en 2025

### La structure



49 916 180€

de budget annuel



L'ARISSE est présente dans 5 départements :

75, 77, 78, 91, 94

46



établissements et services

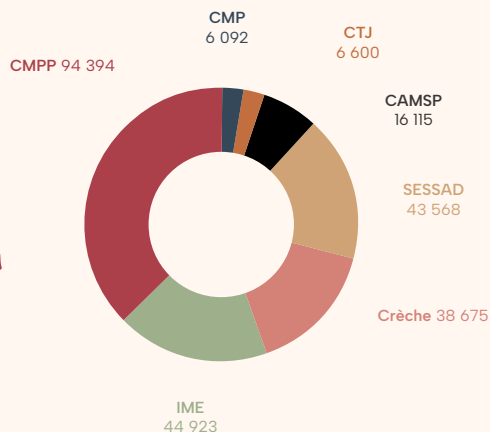
43 relèvent du secteur médico-social  
2 relèvent du secteur sanitaire et un siège social

250 367

actes et journées réalisés



Répartition des actes  
et journées



## Les enfants



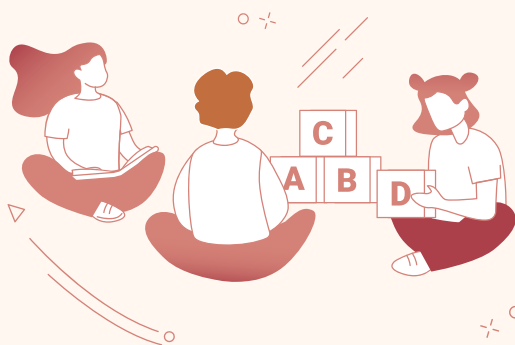
6 172

enfants accueillis  
0 à 20 ans



9 ans

moyenne d'âge  
des enfants accueillis



3 991

garçons

2 181

filles

dans les enfants  
accompagnés et soignés

# Le bilan 2025

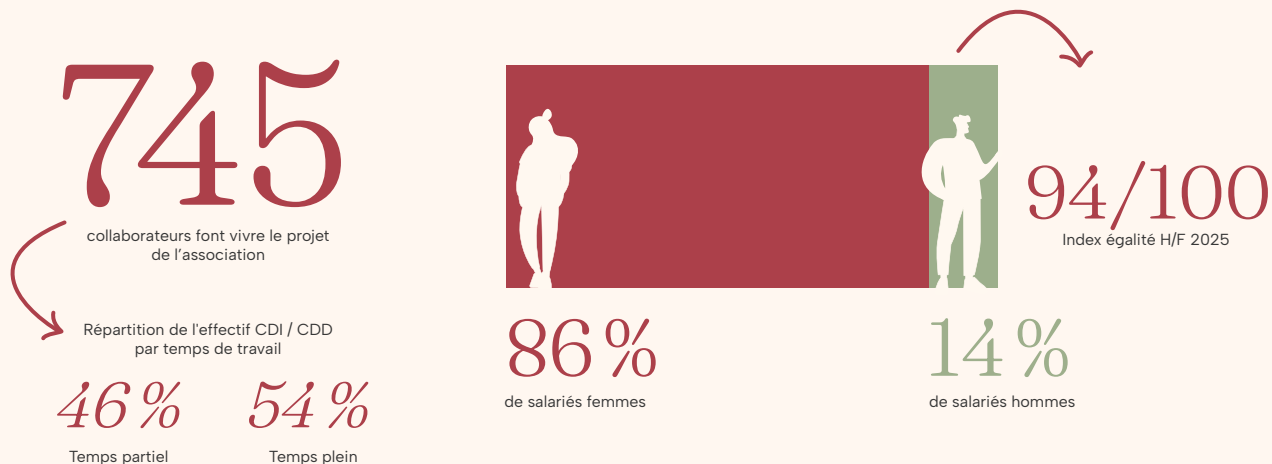
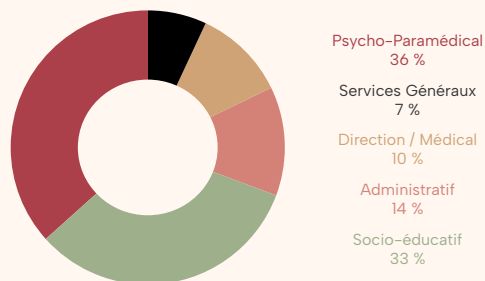
## L'activité en 2025

### L'emploi

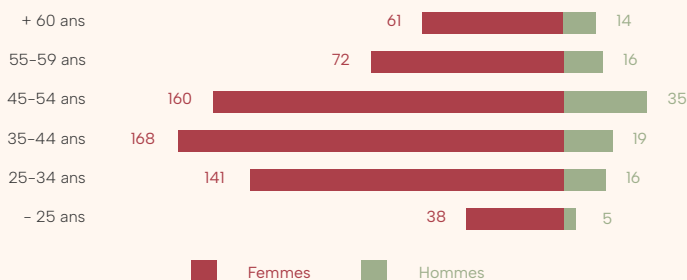
L'année 2025 s'est inscrite en continuité des travaux réalisés les années précédentes afin de structurer une politique ressources humaines harmonisée pour l'ensemble des établissements et services, tout en conservant une centralisation support de ces fonctions au niveau du siège social.

Inscrite pleinement dans le cadre de la stratégie associative, la politique ressources humaines concourt pleinement à la qualité de vie et aux conditions de travail des salariés, qui accompagnent les enfants ainsi que leurs familles au sein de chacun des établissements.

### Répartition des effectifs par catégorie socio-professionnelle

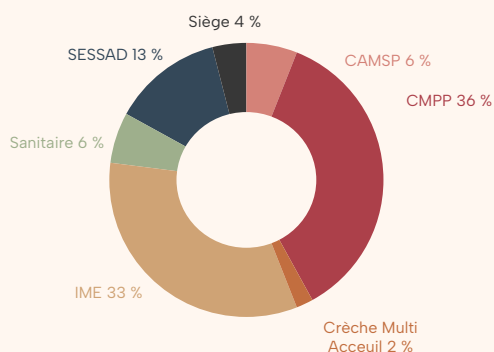


Pyramides des âges CDI / CDD en personnes physiques



42 ans  
Moyenne d'âge des salariés

Répartition des effectifs  
en pourcentage par type d'accueil



**4**ans  
Ancienneté moyenne

Répartition des embauches

**80,71 %** Non cadres  
**32,29 %** Cadres

**112**

Embauches en CDI

**101**

Embauches en CDD

## Les métiers

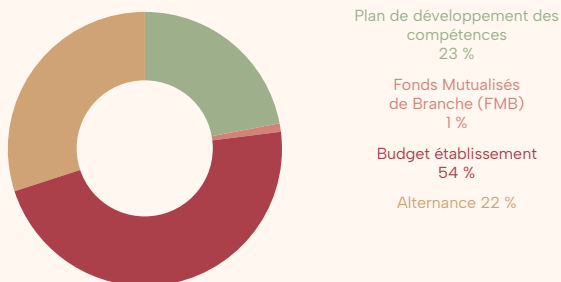
**6** catégories socio-professionnelles :

- Médical (médecin, psychiatre...)
- Para-médical (métiers du soin, orthophoniste, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien/cienne...)
- Socio-éducatif (AMP, éducateur/catrice...)
- Direction et encadrement (directeur/trice, médecin directeur/trice, directeur/trice adjoint, chef/fe de service...)
- Administratif (secrétaire d'établissement, fonction support RH, paie, qualité, communication...)
- Services généraux (agent d'entretien, agent technique, jardinier, cuisinier...)

↪ **67 %** d'entre eux travaillent directement auprès des jeunes et des familles

## La formation

Répartition de l'investissement formation en 2024



*Budget Formation 2025 :  
616k€ dont 140k€ au titre  
du Plan de développement  
des Compétences.*

594



Salariés formés, tout budget confondu

9 566,75

Heures de formation dispensées,  
tout budget confondu

27



Contrats en alternance en cours en 2025

159



Actions de formations réalisées

## Politique Handicap

Lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées de novembre 2025, un appel à candidature interne auprès des Directions d'établissement et Chefs de services a été réalisé par le Référent handicap de l'Association, à des fins de désignation de référents handicap locaux au sein des établissements.

L'objectif de cette démarche est de structurer et déployer la politique Handicap de l'Arisse au sein

des établissements, et ainsi pouvoir promouvoir un accompagnement local des salariés en situation de handicap qui en seraient demandeurs; accompagner les personnes présentant des soucis de santé afin de limiter les ruptures de parcours professionnels, tout en veillant au respect de la confidentialité des informations communiquées, et en restant en lien avec la médecine du travail de l'établissement.

## **Politique recrutement**

Le déploiement et pilotage de la politique recrutement au sein de l'Association, constitue un levier essentiel afin d'assurer pleinement l'accompagnement des enfants et de leurs familles. La sélection de candidatures adaptées aux besoins des enfants accompagnés est ainsi primordiale pour l'Association.

Ainsi en 2025, 8 cadres de Direction (4 chefs de services éducatifs, 1 Chef de service administratif, 1 Directeur adjoint et 1 Directeur d'établissement); 1 Médecin Psychiatre; 3 Orthophonistes et 9 Psychomotriciens ont été embauchés au sein de l'Association afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Cette démarche repose sur une analyse précise des postes à pourvoir, la mise en place de processus de sélection structurés, ainsi que l'utilisation d'outils et de canaux de diffusion pertinents (signature d'un contrat d'un an avec le groupe Hospimédia afin que nos annonces soient diffusées sur les sites Profilmédecins; Staffsanté et Staffsocial et partenariat avec le cabinet Hays, spécialisé dans le recrutement de Médecins), tout en veillant à promouvoir la marque employeur au sein des professionnels du secteur. Ainsi l'Arisse a participé au salon Jeunes'Avenir en avril 2025 en lien avec l'OPCO Santé et à «Midis des Stages 2025» en septembre 2025 auprès de l'organisme de formation Buc Ressources afin de promouvoir l'association par le biais de l'apprentissage et les stages, qui sont un véritable leviers de recrutement.

Malgré tout, l'année 2025 reste également marquée par des difficultés de recrutement pour certains métiers du médico-social et sanitaire, comme les postes de Médecins, Orthophonistes, Psychomotriciens, Infirmiers, Kinésithérapeutes... Ces difficultés sont nationales et malheureusement partagés par de nombreuses structures.

Face à ce constat, l'Arisse continue de mettre en œuvre différentes mesures dans le prolongement de ces dernières années, afin de maintenir son attractivité et d'essayer de se démarquer des autres associations du secteur : reconnaissance, fidélisation, visibilité, formation, insertion, qualité de vie au travail...

## **Matinée d'intégration des nouveaux salariés**

Dans le prolongement de 2024, l'Association Arisse a organisé au mois de juillet 2025 la deuxième édition des matinées d'intégration à destination des nouveaux salariés de l'Arisse.

Lors de cette matinée, les nouveaux embauchés ont eu une présentation de l'Association et du CPOM par les membres de la Direction Générale. A également été présentée la démarche communication et mécénat, ainsi qu'une présentation de la Direction Financière et informatique, et de la Direction des Ressources Humaines.

## **Réunions RH paie établissements**

Fort de succès des réunions RH paie établissements qui avaient été initiées courant 2024, la Direction des Ressources humaines a renouvelé l'organisation de ces échanges au cours de l'année 2025 par deux sessions semestrielles.

Au cours de ces réunions animées par les équipes de la Direction des ressources humaines et accueillant les salariés en charge de la gestion du personnel sur les établissements, différentes thématiques RH Paie sont présentées, et clarifiées auprès des professionnels. L'objectif de ces échanges vise à une clarification du cadre règlementaire et usuel associatif, afin d'harmoniser les procédures et sécuriser les pratiques RH de l'Association.

# Bilan financier



## Compte de résultat synthétique

CHARGES (K€)	2025	2024
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>50 663</b>	<b>48 593</b>
Achats et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	8 577	8 032
Impôts et taxes	3 806	3 596
Charges de personnel	31 449	30 812
Dotations aux amortissements et provisions	4 469	4 068
Autres charges	2 363	2 085
<b>Charges financières</b>	<b>426</b>	<b>441</b>
Dotations aux amortissements et provisions	23	3
Intérêts et charges assimilées	403	438
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>902</b>	
Sur opérations de gestion	-	
Sur opérations en capital	-	
Dotations aux amortissements et aux provisions	902	
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>57</b>	<b>144</b>
<b>Total des charges</b>	<b>52 049</b>	<b>49 178</b>
Résultat créditeur : Excédent	2 131	3 317
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>54 180</b>	<b>52 495</b>

PRODUITS (K€)	2025	2024
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>53 611</b>	<b>51 771</b>
Ventes de marchandises	-	-
Prestations de services et divers	100	113
Dotations et produits de tarification	48 712	47 678
Subventions d'exploitation et participations	1 204	839
Contributions financières	2 024	1 977
Reprises sur provisions et amortissements	566	182
Autres produits et transfert de charges	202	155
Utilisation des fonds dédiés et de fonds reportés	802	825
<b>Produits financiers</b>	<b>569</b>	<b>724</b>
Produits financiers	569	724
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<b>Total des produits</b>	<b>54 180</b>	<b>52 495</b>
Résultat débiteur : Déficit		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>54 180</b>	<b>52 495</b>



## Bilan simplifié

BILAN – ACTIF (K€) au 31/12	2025	2024
Frais d'établissement	524	545
<b>Actif immobilisé</b>	<b>32 838</b>	<b>31 619</b>
Immobilisations incorporelles	1 017	1 059
Immobilisations corporelles	31 104	29 721
Immobilisations financières	717	839
<b>Actif circulant</b>	<b>30 933</b>	<b>29 403</b>
Stocks et en cours	47	45
Créances	2 204	2 643
Valeurs mobilières de placement	3 353	3 294
Disponibilités	25 103	23 149
Charges constatées d'avance	202	248
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23	25
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>64 295</b>	<b>61 567</b>

BILAN – PASSIF (K€) au 31/12	2025	2024
<b>Fonds propres</b>	<b>33 670</b>	<b>32 010</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 112</b>	<b>2 975</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>7 189</b>	<b>6 770</b>
<b>Dettes</b>	<b>20 324</b>	<b>19 812</b>
Emprunts et dettes financières	13 071	12 525
Dettes d'exploitation et dettes diverses	7 038	7 287
Produits constatés d'avance	214	–
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>64 295</b>	<b>61 567</b>



*« Les deux CPOM (sanitaire et médico-social) des établissements et services de l'ARISSE sont en vigueur pour la période 2023-2027.*

*L'exercice 2025 se caractérise par une situation financière saine et par la poursuite du développement de l'offre d'accompagnement et de soins de l'association.*

*Au niveau du compte de résultat, on constate que les produits progressent de 1,6 M€, principalement grâce à la revalorisation des financements du CPOM médico-social (+0,90 %), au financement en année pleine des extensions d'activité (IME Alphée, SESSAD Arélia, DAR Armonia et CMPP Limours), à l'amélioration des financements des établissements du*

*CPOM sanitaire et du multi-accueil PPL, ainsi qu'au maintien de produits significatifs issus des placements financiers.*

*Par ailleurs, une mesure nouvelle a été accordée en 2025 pour la création de l'UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme) de l'IME Alphée, ouverte en août 2025, représentant un financement à venir de 154 K€ en année pleine.*

*L'exercice est également marqué par une progression des charges de personnel, du recours à l'intérim, des coûts d'assurance et des dépenses informatiques liées à la modernisation des outils de gestion et au déploiement du dossier usager informatisé.*

*Dans ce contexte, l'association dégage en 2025, un résultat excédentaire de 2,1 M€, en diminution de 1,2 M€ par rapport à 2024.*

Cette baisse du résultat s'explique principalement par la retenue de financement appliquée au titre de la sous-activité de certains établissements et services du CPOM médico-social, par la constitution d'une provision pour sous-activité, ainsi que par l'enregistrement d'une charge exceptionnelle liée à la dépréciation d'aménagements immobiliers concernant les locaux du CMPP de Champs-sur-Marne et du SESSAD Ateess. Cette dépréciation résulte de désordres structurels majeurs causés par des mouvements de terrain consécutifs aux épisodes de sécheresse puis de réhydratation des sols argileux. Les deux structures sont actuellement relogées temporairement dans des locaux mis à disposition par la Ville de Champs-sur-Marne. Une procédure légale est en cours pour traiter cette situation.

Les indicateurs financiers confirment toutefois la solidité de la situation financière de l'association.

Le Fonds de Roulement d'Investissement (FRI) progresse de 10,9 M€ en 2024 à 12,8 M€ en 2025, sous l'effet du renforcement des financements stables, principalement grâce à l'affectation d'excédents antérieurs à l'investissement.

Le Fonds de Roulement d'Exploitation (FRE) s'établit à 12 M€ en 2025 contre 13 M€ en 2024, principalement en raison de la diminution du résultat de l'exercice.

Au total, le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) atteint 24,9 M€ en 2025, contre 24 M€ en 2024, traduisant le maintien d'équilibres financiers solides.

La capacité d'autofinancement s'élève à 6 M€ et a permis de financer un programme d'investissements de 5,4 M€, consacré notamment à la construction du CMPP de Mantes-la-Jolie, à l'extension de l'IME Alphée, à la construction du CMPP de Palaiseau et à l'aménagement du CMPP d'Étampes...

Ces indicateurs confirment la capacité de l'association à financer ses projets de développement tout en préservant sa stabilité financière.

Les résultats dégagés sont majoritairement affectés au financement des investissements futurs ainsi qu'au soutien de mesures destinées à renforcer l'attractivité des métiers et la qualité de vie au travail.

Ainsi, la situation financière de l'ARISSE demeure solide et offre des perspectives favorables pour poursuivre le développement de l'offre d'accompagnement et de soins, soutenir les projets immobiliers en cours et améliorer durablement les conditions d'accueil des personnes accompagnées ainsi que les conditions de travail des professionnels. »



# L'année 2025 *en actions*

## La qualité de vie à l'ARISSE, un enjeu global au service des enfants et des salariés

**À** l'ARISSE, la qualité de vie ne se limite pas à une idée abstraite ou à un simple objectif institutionnel. Elle constitue une valeur forte qui impacte directement le bien-être des enfants accompagnés, mais aussi celui des professionnels qui œuvrent au quotidien.

La qualité de vie à l'ARISSE repose sur une vision globale : conditions de travail des salariés, environnement matériel pour tous, logement pour les enfants accompagnés en internat...

En 2025, cette qualité de vie s'est inscrite dans une politique globale et durable. Il s'agit de construire un modèle où le bien-être des enfants et celui des professionnels sont indissociables, et où chaque action contribue à une mission essentielle : accompagner avec dignité, respect et engagement.

Cette politique globale intègre un grand nombre de domaines : le patrimoine, la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), les ressources humaines...



## **Le patrimoine : un environnement adapté grâce à une politique patrimoniale soutenue**

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de plusieurs opérations structurantes visant à moderniser le patrimoine immobilier de l'association, améliorer les conditions d'accueil des enfants accompagnés et les conditions de travail des professionnels.

### **Construction du CMPP de Palaiseau**

Le projet de reconstruction du CMPP de Palaiseau s'inscrit dans une logique de regroupement des activités sur un site unique, plus fonctionnel et conforme aux normes actuelles d'accessibilité et de performance énergétique.

Implanté au 16 rue du Docteur Morère, en plein cœur de ville, le futur bâtiment d'une surface de 373 m<sup>2</sup> permettra d'accueillir l'ensemble des activités dans des locaux adaptés, incluant notamment plus de salles de consultation, une salle de psychomotricité, de groupes et des espaces collectifs.

Les travaux, engagés en 2025, ont connu une progression significative avec l'achèvement du gros œuvre et la poursuite des aménagements intérieurs. La livraison est prévue en juin 2026



### Construction du CMPP de Mantes-la-Jolie

Le projet de Mantes-la-Jolie vise à remplacer un bâtiment ancien et inadapté par une construction neuve de 423 m<sup>2</sup>, répartis sur trois niveaux et intégrant un ascenseur, permettant ainsi une accessibilité complète.

Situé à proximité immédiate du site actuel, ce nouvel équipement offrira des espaces de travail modernisés et mieux dimensionnés pour les équipes, ainsi que des conditions d'accueil améliorées pour les enfants et leurs familles.

Les travaux, débutés en 2025, se sont poursuivis tout au long de l'année avec la réalisation des structures et des différents niveaux du bâtiment. La livraison est prévue en septembre 2026



### Extension et réhabilitation de l'IME Alphée (Guyancourt)

Le projet d'extension et de réhabilitation de l'IME Alphée constitue une opération majeure visant à adapter les capacités d'accueil et les espaces aux besoins des jeunes accompagnés.

La première phase du projet concerne la construction d'une extension, dont les travaux, engagés en avril 2025, ont bien avancé avec la réalisation des clos-couverts et des aménagements intérieurs en cours.

Ce projet permettra à terme d'améliorer significativement les conditions d'accompagnement et de travail, en intégrant des espaces modernisés et mieux adaptés aux pratiques professionnelles. Il concerne également une augmentation de la capacité d'accueil de 7 enfants supplémentaires en internat.

La date de livraison prévisionnelle est en mai 2026 pour la première phase d'extension puis en 2027 pour la réhabilitation complète.

Ces investissements témoignent de la volonté de l'association de poursuivre la transformation de son patrimoine immobilier, en cohérence avec les enjeux d'accessibilité, de qualité d'accueil et de performance environnementale.



## La RSO comme levier d'engagement et de sens

L'année 2025 a marqué une étape structurante dans l'engagement de l'association en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale avec le lancement d'une démarche globale visant à mieux formaliser, piloter et valoriser les actions existantes.

Dans le cadre de l'accord QVCT, un premier recueil d'indicateurs environnementaux relatif au tri sélectif a été réalisé auprès des établissements. Cette démarche a constitué un point d'entrée opérationnel pour initier une réflexion plus large autour des pratiques environnementales et de leur structuration à l'échelle associative.

Au-delà de ce premier recensement, la démarche RSO s'est formalisée fin 2025 avec la nomination d'une référente dédiée, chargée d'en assurer la coordination. Sa mission principale consiste à établir un état des lieux des pratiques existantes et à poser les bases d'une stratégie RSO cohérente et partagée.

Cet état des lieux repose sur la conduite d'entretiens avec les directions d'établissement, à partir d'un questionnaire couvrant les trois piliers de la RSO. Ces échanges permettent :

- de recenser et formaliser les actions déjà mises en œuvre,
- de valoriser les initiatives existantes,
- d'identifier les pratiques communes ainsi que les spécificités locales,
- et de structurer progressivement un cadre de référence commun.

Engagée à la fin de l'année 2025, cette phase d'analyse va se poursuivre au premier trimestre 2026 et va constituer un socle essentiel pour la construction d'une démarche RSO structurée à l'échelle de l'association.

Cette démarche progressive s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue et de renforcement de la qualité des pratiques, en cohérence avec les valeurs portées par l'association.

## **Poursuite de la modernisation du système d'information**

En 2025, l'ARISSE a poursuivi la modernisation de son système d'information afin de répondre aux enjeux croissants de sécurité et de qualité de service.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'adapter les outils numériques aux besoins des professionnels tout en contribuant à une gestion plus efficiente des activités de l'association.

L'année a été marquée par le renouvellement de l'infrastructure numérique de l'ARISSE, notamment grâce à la mise en place d'un nouvel hébergement certifié HDS (Hébergement de Données de Santé) et au déploiement de solutions contribuant au respect des exigences réglementaires en matière de sécurité des données.

Parallèlement, l'Association a poursuivi la modernisation des applications utilisées par les professionnels afin de sécuriser les échanges d'informations et de favoriser une meilleure continuité des accompagnements et des soins.

Le développement des usages numériques s'est également accompagné d'actions de sensibilisation auprès des salariés sur les risques cyber, les bonnes pratiques de sécu-

rité et les obligations liées au RGPD. Une attention particulière a également été portée à l'accompagnement des nouveaux collaborateurs afin de favoriser l'adoption de pratiques sécurisées et responsables.

À travers cette stratégie, l'ARISSE confirme sa volonté de faire du numérique un levier d'amélioration continue de son organisation. Le renforcement de l'interopérabilité des outils, la sécurisation des données et la montée en compétences des professionnels contribuent ainsi à une meilleure coordination des interventions.

Dans l'objectif de poursuivre la mise à niveau des infrastructures, des équipements informatiques et des applications métiers, l'accompagnement au changement demeure une priorité. L'association poursuivra ses efforts en matière de formation et de montée en compétences des équipes afin de favoriser l'appropriation des nouveaux outils et leur intégration durable dans les pratiques professionnelles.

Cette démarche globale vise à faire du numérique un véritable support au service de la qualité, de la coordination et de l'efficience des accompagnements proposés par l'ARISSE.

## **La numérisation des pratiques : un outil au service de l'humain**

La transformation numérique est un levier puissant d'amélioration des pratiques professionnelles. Dossiers informatisés, outils de coordination, plateformes collaboratives : la numérisation permet de fluidifier les échanges, d'optimiser le suivi des enfants et de sécuriser les informations.

Le DUI (Dossier Usager Informatisé) a été mis en place en 2024 et les établissements médico-sociaux de l'ARISSE ont pris en main l'outil logiciel à l'aide de sessions de formation.

En 2025, le service qualité de l'ARISSE a accompagné les salariés dans la mise en place concrète de cet outil.

## **L'écoresponsabilité : un engagement concret au quotidien**

L'écoresponsabilité s'inscrit dans les pratiques quotidiennes de notre Association : réduction et gestion des déchets, maîtrise des consommations énergétiques, achats responsables, sensibilisation des équipes et des enfants.

Ces actions, au-delà de leur impact écologique, participent à une dynamique collective positive. Elles renforcent le sentiment d'utilité et de cohérence des salariés, tout en transmettant des valeurs essentielles aux enfants accompagnés.

De nombreuses autres démarches sont développées par nos prestataires que nous sélectionnons désormais pour leur approche environnementale. Cette condition est devenue un point d'exigence dans la négociation contractuelle.

# La Qualité de vie au travail : les ressources humaines au cœur du dispositif

*La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) constitue aujourd'hui un levier essentiel pour notre association. Elle englobe l'ensemble des actions visant à concilier l'amélioration des conditions de travail et l'engagement des salariés.*

*Au cours de l'année écoulée, notre démarche en matière de QVCT s'est inscrite dans une volonté de renforcer un environnement de travail sain, inclusif et stimulant.*

## Lancement des ¼ heure sécurité

Les quarts d'heure sécurité ont été institués dans le cadre de la démarche de mise à jour des Documents Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) afin d'informer les salariés sur les risques professionnels auxquels ils sont confrontés. Cela est une continuité au travail mené afin que chacun puisse intégrer, comprendre et prévenir les risques identifiés.

Une fois par semestre, ces temps permettent d'animer des réunions courtes de prévention sur le terrain, de sensibiliser les salariés sur l'un des thèmes des risques présents dans le DUERP de leur établissement, de réduire le nombre d'accidents du travail, et de faire le lien entre le Plan de prévention de l'établissement (PAPRI Pact) et les actions concrètes mises en œuvre.

En 2025, la première édition du quart d'heure sécurité a porté sur le risque de chute de plain-pied.

## Cellule d'écoute psychologique

La ligne d'écoute psychologique gratuite et confidentielle permet au salarié adhérent à la mutuelle et aux membres de sa famille de bénéficier d'un soutien dans le cadre de difficultés professionnelles ou personnelles. L'accompagnement est réalisé par un psychologue externe.

## Sensibilisation aux troubles musculosquelettiques (TMS)

En 2025, l'Association ARISSE a organisé des formations de sensibilisation dans le but de faire de la prévention des troubles musculo squelettiques auprès de ses salariés. Chaque action de sensibilisation d'une durée de 3h, a permis de sensibiliser les salariés sur les thématiques suivantes :

- Gestes et postures en lien avec la manipulation d'enfants en situation de handicap à destination des psychomotriciens et du personnel éducatif. Nous avons pu former 207 professionnels.



- Gestes et postures adaptés aux métiers de l'entretien pour les agents d'entretiens et maîtres / maîtresses de maison. Nous avons formé 18 professionnels.
- Prévenir les risques routiers et les TMS pour les agents techniques. Nous avons formé 8 professionnels.
- Sommeil et vigilance à destination des surveillants de nuit en IME avec internat. Cette session a permis de former 7 professionnels.



### **Formation QVCT pour les managers**

Suite au Baromètre Qualité de Vie et Conditions de Travail réalisé en décembre 2024, l'Arise a déployé une formation à destination des Directeurs, Chefs de Service et Coordinateurs de l'Arise afin de les outiller davantage autour de la conduite du changement au sein des équipes. Cette formation d'une journée a permis de former 46 managers autour des thématiques du management, de la communication, de la conduite du changement, et une vigilance autour de la surcharge mentale et d'hypervigilance.

### **Semaine QVCT Arisse**

La Semaine de la QVCT s'est déroulée du 16 au 20 juin 2025. À cette occasion, l'ARISSE a mis en avant le bien-être professionnel avec un programme qui s'est déroulé en 3 temps : la diffusion du livret santé des salariés, du partage d'informations autour de la santé mentale, et un temps ludique autour d'un quizz « je sauve mes collègues ».

## Livret santé des salariés

Ce livret santé des salariés est un guide conçu pour informer et sensibiliser les salariés sur l'ensemble des prestations auxquelles ils ont accès sur notamment les services de votre médecine du travail, les services de l'Assurance Maladie, les cellules de soutien psychologique, les services gratuits via la prévoyance, les aides en cas de difficulté vis-à-vis de son logement, les lignes d'écoute gratuites.

## Mutuelle

En 2025, l'Arisse poursuit le taux de prise en charge de sa part patronale à 70 %.

## Tickets restaurant

En 2025, l'Arisse poursuit sa mesure en permettant à chaque salarié n'ayant pas une restauration au sein de l'établissement, de bénéficier de tickets restaurant en plus des espaces déjeuner sur site à hauteur de 10€/jour.

La part patronale reste à 60 %.

## Co-développement

L'Arisse continue de mettre en place des séances de codéveloppement pour les fonctions managériales. Le codéveloppement est une approche qui consiste à réunir des salariés entre pairs pour échanger sur leurs pratiques, partager leurs expertises et trouver des solutions ensemble.

## Analyse des pratiques professionnelles

En 2025, les établissements poursuivent les séances d'analyse des pratiques au sein des équipes pluridisciplinaires. L'analyse des pratiques est un outil qui permet aux professionnels d'échanger collectivement sur leur activité afin de trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement.

Le budget analyse des pratiques professionnelles de 2025 s'élève à 70 549,23€.

## Prime exceptionnelle

En mai 2025, l'Arisse a reconduit le versement de la «Prime partage de la Valeur» (PPV) d'un montant de 1000€ bruts pour les non cadres et 800€ bruts pour les cadres.

## Politique formation et développement des compétences

Au terme de l'année 2025, l'intégralité du budget formation a été consommée, représentant 2,9 % de la masse salariale brute.

L'Association poursuit son engagement en faveur de la professionnalisation des salariés, dans l'objectif de diversifier les modes de prise en charge et d'améliorer l'accompagnement des enfants.

Les différents dispositifs de formation, internes comme externes, mis à disposition des salariés leur ont été rappelés au cours de l'année 2024, et plus encore durant l'année 2025.

Dans le cadre du plan de développement des compétences 2025, de nombreux salariés ont exprimé des besoins en formations individuelles, en complément des actions collectives mises en œuvre par les directions des établissements.

Le renforcement de la structuration de la politique de formation à l'échelle des établissements, ainsi que son pilotage centralisé au niveau du siège social, contribuent à sa réussite.

Ainsi, en 2025, 4 salariés ont obtenu un diplôme, 6 sont actuellement engagés dans des parcours diplômants (VAE, Pro-A, PTP, reconversion), qu'il s'agisse de validation des acquis ou de projets de reconversion professionnelle, et 24 contrats d'alternance ont été recensés sur l'année au sein des établissements.



# Ça bouge à l'ARISSE

## L'école inclusive en 2025

La stratégie 2023–2027 pour les troubles du neurodéveloppement (TND) a pour ambition d'accélérer la dynamique d'inclusion scolaire commencée en 2018 et réaffirmée en avril 2023 à la Conférence nationale du handicap par le Président de la République. Elle vise également à augmenter les accompagnements, notamment pour les élèves ayant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), des troubles DYS ou un trouble du développement intellectuel (TDI), et à terme rendre plus lisible l'offre de scolarisation pour les familles. (source : eduscol.education.fr)

L'ARISSE souhaite être un acteur majeur dans la collaboration avec l'Éducation Nationale. Plusieurs dispositifs ont été inaugurés en quatre ans : UEMA de VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES, DAR de VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES, Service Passerelle de BOISSY SAINT LEGER, le second DAR de l'ARISSE à BOISSY SAINT LEGER et le nouvel UEEA de MAUREPAS.

### A – Le DAR de Villeneuve-Saint-Georges

Depuis septembre 2021, nous avons ouvert le dispositif d'autorégulation « Dispositif d'AutoRégulation », ou DAR, sur la commune de Villeneuve Saint Georges au sein de l'école Saint Exupéry B.

L'objectif est de permettre la construction d'une culture commune vers une école d'autorégulation.

Le dispositif permet une guidance spécifique sur les particularités autistiques, mais également un transfert de compétences, une généralisation des outils pédagogiques et éducatifs, la construction d'une culture commune qui prend vie dans le projet d'école, ainsi qu'une guidance parentale importante.

Ce dispositif s'adresse à des enfants du CP au CM2 donc 6 ans à 11 ans possibles. Les enfants sont scolarisés dans leur classe ordinaire et bénéficie d'un étayage d'une équipe médicosocial en interne à l'école. Les modalités d'intervention sont individuelles ou collective. Un accompagnement des familles est proposé selon les mêmes modalités du SESSAD. Le DAR a atteint le fonctionnement attendu selon le cahier des charges et s'inscrit pleinement dans le projet d'école.

### B – L'UEMA

Depuis septembre 2022 nous avons ouvert une UEMA au sein de l'école Victor Duruy de Villeneuve Saint Georges.

Cette Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) en partenariat avec l'éducation nationale, dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS, a vu le jour en 2022. Il s'agissait d'implémenter une équipe médico-sociale au sein d'une école de la ville pour travailler en équipe avec l'Éducation Nationale et la municipalité. Implanté sur la commune, le SESSAD Arélia dispose déjà d'un réseau bien établi et de liens solides. Les partenaires locaux mettent en avant l'expertise de l'association dans l'accompagnement des « TSA » (Troubles du Spectre de l'Autisme) de l'enfance à l'âge adulte, et de l'accueil précoce, son expérience dans la direction d'établissements et services médico-sociaux œuvrant pour l'inclusion, sa « réactivité » dans ses propositions à la création de nouveaux services.

Le projet et l'accompagnement des enfants sont portés par une enseignante de l'éducation nationale et une équipe médicosociale..



### **C – Le DAR de Boissy-Saint-Léger**

Depuis septembre 2024, un nouveau Dispositif d'AutoRégulation (DAR) a été mis en place à Boissy-Saint-Léger. Ce dispositif vise à aider les élèves à mieux gérer leurs pensées et leurs émotions afin d'être plus disponibles pour leurs apprentissages.

L'école de Boissy-Saint-Léger, en tant qu'école d'application, bénéficie de l'expertise de formateurs, dont au moins deux enseignants qui forment les futurs professeurs. Cette caractéristique est essentielle, car elle permet à l'établissement de proposer des projets innovants tels que le DAR. L'ensemble de l'équipe enseignante a été formé à ce dispositif. L'école fait partie d'un groupe scolaire, ce qui a permis d'étendre le dispositif à l'ensemble du groupe. De ce fait, l'installation des équipes de l'ARISSE au sein de l'école a été une étape naturelle dans le développement du projet.

L'équipe s'attache à étendre l'impact du DAR au-delà des enfants directement accompagnés, en le déployant à l'ensemble des élèves du groupe scolaire. Tous les outils nécessaires sont mis à la disposition des classes afin de soutenir les apprentissages.

Chaque semaine, une réunion est organisée entre les équipes pédagogiques de l'école et du DAR afin de déterminer les actions et identifier les besoins spécifiques des élèves. Les interventions des équipes portent sur les apprentissages cognitifs et les adaptations nécessaires, tant pour la classe que pour l'école dans son ensemble. Un des objectifs est de créer des supports permettant aux enfants de mieux gérer leurs émotions.

La salle dédiée au DAR porte un nom spécifique, choisi dans le cadre du projet d'école, afin de favoriser son appropriation par les enfants. À Boissy-Saint-Léger, cette salle s'appelle la SAR – Salle d'AutoRégulation. L'idée est que l'école tout entière devienne un dispositif d'AutoRégulation et pas seulement la salle.

La SAR de Boissy-Saint-Léger comprend plusieurs espaces dédiés à différentes approches, comme le TEACCH, l'ABA, et des zones sensorielles. La salle est modulable en fonction des périodes scolaires et est située directement au sein de l'école.

L'école étant en Zone REP et disposant d'une classe UTE2A, cela enrichit les actions menées dans le cadre du DAR. Depuis la rentrée 2025, les troubles suivis dans le cadre du dispositif ont été ouverts aux enfants présentant des Troubles du Neuro-Développement (TND), élargissant ainsi l'accessibilité et l'impact du projet.

### **D – L'UEEA de Maurepas**

L'Association ARISSE a inauguré en partenariat avec l'Education Nationale l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (L'UEEA) à l'École des Fiches de Maurepas le lundi 13 octobre 2025.

Cette Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme accueille 5 enfants pouvant bénéficier de l'inclusion scolaire, en apprentissage en classe de CP et CE1; sachant que le dispositif peut accueillir jusqu'à 10 élèves.

Le projet est porté par l'équipe de l'école des Fiches et également l'équipe de l'IME Alphée de Guyancourt.

# Le Mécénat et les Partenariats

**A**u-delà des dotations annuelles qui couvrent les frais de fonctionnement, de nombreux projets nécessitent des fonds privés supplémentaires pour garantir leur bonne réalisation.

L'ARISSE bénéficie de partenariats pour mener à bien son accompagnement auprès des enfants. Chaque année, des particuliers, des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions et nous aident au développement de beaux projets.

**L'IME ARMONIA  
et son partenariat  
avec TRUFFAUT**



Cette année encore, l'IME a bénéficié des dons de la société Truffaut (fleurs, plantes, légumes et équipements), permettant d'aménager les jardins et de proposer des ateliers de jardinage aux jeunes. Pour des événements spécifiques tels que la kermesse, Noël ou Halloween, Truffaut contribue aux manifestations et au bien-être des jeunes en offrant différents lots et décorations (sacs, vaisselle, jouets).

**Les travaux d'extension de l'IME  
ALPHEE ont démarré**

L'année 2025 a été marquée par le commencement des travaux d'extension visant à augmenter la capacité d'accueil en internat de 13 à 19 résidents. Ces travaux modifient assez significativement l'environnement de l'IME (visuel, sonore, accessibilité) un accompagnement des résidents et une sensibilisation / information des familles a été effectué à plusieurs reprises lors des samedis ouverts notamment.

Ces travaux sont financés en partie par la Région Île-de-France.



Il existe plusieurs types de partenariat :

- Le mécénat de compétences avec la mise à disposition de salariés sur leur temps de travail,
- Les financements d'entreprises pour des projets ou la fourniture de matériel, de structures.
- Et les collectes de dons animées par la générosité publique de nombreux donateurs.

En 2025, de nombreux donateurs ont participé à cet élan de générosité. Et des particuliers qui ont fait des dons en ligne sur notre plateforme Internet!





Engagée pour la médiation animale depuis plus de 50 ans.



### Médiation animale – SESSAD Les 7 Lieux

Le SESSAD Les 7 Lieux a mis en place de la médiation équine grâce au soutien de la Fondation SOMMER qui finance ce projet durant 2 années. Cette médiation s'adresse à 4 enfants et se déroule au centre équestre du Jardin d'Acclimatation, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Les enfants sont accompagnés par 3 professionnels : Ambre Chanover (psychomotricienne), Camille Beaugeois (monitrice éducatrice) et Florence Samyn (équithérapeute).

Les séances se déroulent selon une routine immuable afin que les enfants et les poneys soient sécurisés par le cadre :

- La prise de contact : en douceur, les enfants entrent en relation avec les poneys
- Le pansage et la préparation : les jeunes s'occupent des animaux ce qui crée un climat de confiance et une relation affective
- Les exercices avec les poneys : c'est le moment du travail sur les sensations, les émotions, la communication et la confiance en soi
- La récompense des poneys et le retour aux écuries : l'empathie et la capacité à se séparer sont travaillées
- Un temps de discussion avec les enfants clôt la séance.

L'utilisation du poney comme médiateur permet de travailler, en fonction des besoins et projets des enfants. Le travail avec le poney aide à développer un sentiment de maîtrise et de compétence. Depuis presque un an et demi les jeunes savourent leurs séances d'équithérapie, ils avancent et se fabriquent des expériences chargées en apprentissages et en émotions.

# La vie à l'ARISSE

## La vie des établissements

Dans les établissements de l'ARISSE, les jeunes bénéficient d'un parcours adapté et personnalisé. Un grand nombre d'activités sont proposées, individuellement ou par groupe, aux enfants accompagnés. Grâce à la créativité et à l'adaptabilité des éducateurs et thérapeutes, de nombreuses sorties et ateliers ponctuent le quotidien.

Difficile de tout présenter tant l'éventail des activités est grand et varié : sorties nature, culturelles, sportives, les visites dans le tissu local de chaque ville des établissements, activités culinaires, informatiques, artistiques...

Voici un petit échantillon de ces ateliers réalisés en 2025 :



### Atelier Les Mains dans la terre CMPP de Savigny sur Orge

Le CMPP de Savigny-sur-Orge a souhaité mettre en place un projet commun alliant enfants et professionnels à travers l'art-thérapie. Chaque semaine, les enfants et leurs thérapeutes participent à l'atelier « Les mains dans la terre », animé par Nathalie Noëlle Rimlinger, une artiste art-thérapeute extérieure. Cet atelier permet aux enfants de sortir de leur routine habituelle et d'explorer leur créativité.

En touchant, modelant et ressentant la terre, les enfants apprivoisent leurs émotions tout en découvrant de nouvelles sensations. Cet atelier thérapeutique de sculpture suscite des réactions et des pulsions, tout en développant des qualités sensorielles et plastiques telles que le lâcher-prise, le bien-être et la confiance en soi. Ces expériences permettent aux enfants de mettre de côté leurs troubles et difficultés.

À la fin de chaque séance, un moment d'échange entre enfants et thérapeutes est organisé, où chacun peut découvrir les œuvres des autres et partager ses émotions. Ce processus est tout aussi bénéfique pour les enfants que pour les professionnels, qui, le temps d'un instant, s'expriment librement, loin des contraintes du quotidien.

## **CAMSP de ST MICHEL SUR ORGE – Petits curieux en forêt**

Les vacances de printemps ont été l'occasion pour les enfants du CAMSP de St Michel-sur-Orge et leurs familles de découvrir la petite forêt du « Bois des Roches » à quelques minutes à pied du CAMSP. Kadiatou, Sanoussy, Imran, Merveille et Swann ont pu profiter de cet agréable moment. Cet espace naturel au cœur de la ville abrite de vrais trésors.

Après quelques comptines dans la clairière, les aventuriers en herbe sont partis à la recherche de cailloux, de fleurs et feuilles récoltés dans leur panier. À l'aide de loupes et boîtes d'observation, les lombrics, araignées et autres cloportes n'ont pas échappé aux yeux de lynx des petits curieux...

Certains ont même osé les prendre délicatement (ou pas!) en main! Ça chahouille!

Nous avons aussi pris le temps de nous allonger pour regarder le balancement des branches, suivre le vol des oiseaux, écouter le bruissement des feuilles... Quelle sérénité, à quelques pas du chahut de la ville et des travaux! Mais l'aventure, ça creuse! Chacun a pu se restaurer autour d'un pique-nique sous les arbres... Une belle expérience en pleine nature pour la petite équipe de curieux et leurs mamans. Vivement les prochaines vacances pour retourner en forêt!



**Merci à Marie Zavagni, orthophoniste au CAMSP de Saint-Michel-sur-Orge**

## **Les établissements sanitaires de l'ARISSE certifiés « Qualité des soins confirmée »**

Les établissements sanitaires de l'ARISSE (CTJ et CMP) ont obtenu la certification « Qualité des soins confirmée » par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette certification atteste de la qualité des soins offerts, du professionnalisme et de l'engagement de nos équipes à garantir la sécurité et l'efficacité des prises en charge. Cette certification résulte d'une évaluation des pratiques de nos établissements, qui respecte les critères en matière de soins de santé.

Elle renforce la confiance de nos patients et de leurs familles en notre capacité à leur offrir un parcours de soins sécurisé et de qualité.

L'ARISSE continue de s'engager dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

**Merci aux équipes et aux patients pour leur confiance!**



## Championnat tennis de table IME Arc en Ciel

Pour la seconde année consécutive, Kaïes KECHRID, le professeur de sport de l'IME ARC-EN-CIEL, a emmené deux jeunes au championnat de France de tennis de table de Sport Adapté. Houd et Goundo ont brillé pendant le championnat.

Goundo est repartie avec deux médailles dont la médaille d'or : Goundo est championne de France de tennis de table de sport adapté.

**Bravo aux jeunes et à leur entraîneur !**



## Première pierre à l'IME Alphée avec Bouygues Construction

Le mardi 17 juin, l'IME ALPHEE a organisé la pose de la première pierre des travaux de son extension. L'objectif, sur deux années, est d'agrandir et rénover l'IME ALPHEE.

Au total, sept places vont être créées pour accueillir des jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement. Les partenaires étaient présents afin d'officialiser le début des travaux et la première pierre a été posée par les jeunes accompagnés dans l'établissement.



## Ici c'est Saint-Denis! Les enfants du CAMSP d'ETAMPES ont remporté leur finale...



Trois jours avant la victoire historique du Paris Saint-Germain en finale de Coupe d'Europe, le Stade de France a lui aussi vibré au rythme d'exploits sportifs : Une équipe de 7 petits champions du CAMSP d'Etampes, a participé à l'exceptionnelle et désormais traditionnelle « journée évasion » organisée par l'association Premiers de Cordée, qui œuvre pour l'accès au sport des enfants en situation de handicap et : ou accompagnés en établissement.

Délaissant le CAMSP pour l'occasion, le long trajet d'1h30 de RER a fait office d'échauffement avant l'arrivée dans l'enceinte de Saint-Denis, coup d'envoi d'une longue journée remplie de nombreuses expériences.

La visite des coulisses (vestiaires des joueurs, tunnel d'accès à la pelouse...) a éveillé curiosité et enthousiasme pour ces enfants, comme s'ils se préparaient eux aussi à disputer une

grande finale.

Par l'accompagnement bienveillant des nombreux éducateurs sportifs mobilisés pour l'occasion, ils ont participé à plusieurs ateliers adaptés : tennis de table, gymnastique, squash, handball, bowling, courses et parcours moteurs, rugby, basket, chamboule-tout, escrime et même surf! Chacun d'eux a pu s'amuser à son rythme et selon ses capacités, encouragé par ses camarades.

Fatigués mais heureux, les enfants sont repartis vers Etampes avec des étoiles dans les yeux, enrichis de souvenirs inoubliables.

Trois jours plus tard, le PSG remportait la Coupe d'Europe à Munich, réalisant un rêve longtemps attendu. Pour ces sept enfants, le rêve aura été cette journée au Stade de France; leur finale à eux, leur victoire : un pas de géant vers la confiance en soi et la découverte des joies du sport



### **Le Mag'Armonia : un magasin pédagogique au cœur de l'IME ARMONIA**

Ne pouvant plus accompagner les jeunes à l'extérieur durant l'épidémie de Covid, les éducateurs ont développé un projet de création de magasin au sein de l'IME ARMONIA pour continuer à impliquer les jeunes accueillis dans les courses qui concernent leur quotidien. Ainsi le Mag'ARMONIA a vu le jour!!

Produits secs non périssables ont été achetés puis rangés par catégorie avec faux prix ou jetons de couleurs afin de mettre en place un système d'échange adapté à chacun. Les jeunes ont inventorié les besoins pour leur pôle ou leur activité de la semaine et établi une liste, imagée ou écrite, selon leurs compétences. L'éducateur accompagne ensuite le jeune à se déplacer au magasin, suivre sa liste de courses puis à « payer » un chef de service avec des pièces et billets factices, ou des jetons de couleurs correspondants. Le Mag'ARMONIA s'est arrêté au pôle C quelques mois pour faire place aux sorties afin de retourner faire des courses à l'extérieur avec les jeunes. Cependant, le magasin reprend du service pour les jeunes adultes et a toujours fonctionné au pôle B (pré-adolescents). Il permet de pouvoir cibler certaines compétences (déplacements, valeur de la monnaie, appariement, etc.) avant de les appliquer en contexte réel, mais aussi d'aider les jeunes à généraliser leurs compétences à divers contextes.





## Un pas vers l'autonomie... en cuisine – IME ALPHEE

L'atelier Cuisine se déroule chaque jeudi à l'IME ALPHEE matin et réunit cinq jeunes ainsi que trois éducateurs. Nous commençons par nous retrouver dans l'appartement (internat) où l'activité a lieu. Ensemble, nous choisissons le repas à préparer, puis nous élaborons pour chaque jeune sa propre liste de courses. Nous faisons ensuite les courses avant de revenir dans la même salle pour cuisiner. Chaque jeune se voit confier une tâche précise. Une fois le repas préparé, nous partageons un moment convivial en mangeant tous ensemble.

Déroulement détaillé de l'atelier :

- Le jeune part chercher au magasin alimentaire avec une liste préalablement faite les ingrédients pour réaliser son plat.
- À l'aide d'une recette en image ou écrite suivre les instructions pour le jeune dans la cuisine internat. Durée : 1h30 avec une pause de 10 minutes.  
Modalité de trajet : OUI (trajet pour aller au carrefour)
- Briefing et rituel de début : Nous nous réunissons dans l'appartement pour présenter la recette du jour et établissons pour chaque jeune une liste de course.
- Actions à réaliser :
  1. Établir une liste de course ; Aller chercher l'argent auprès du chef de service.
  2. Faire les courses : (Première partie) Chercher les ingrédients dont ils ont besoin dans les rayons du commerce. Alexis et Dorian partent les chercher seuls.
  3. Réaliser chaque étape de la recette de cuisine : (deuxième partie) Se laver les mains – Récupérer le matériel nécessaire pour effectuer la recette (inscrite en haut de la recette de la cuisine) – Effectuer chaque étape de la recette, avec ou sans assistance.
  4. Gérer le temps de cuisson, avec ou sans assistance
  5. Nettoyer et ranger les ustensiles

## Semaine de la QVCT au travail : les équipes d'AMALTHEE se mobilisent

Dans le cadre de la semaine de la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail), l'ARISSE s'est mobilisée pour communiquer sur ce sujet.

Les équipes de l'Ime Amalthée ont travaillé sur un programme spécifique étendu sur toute la semaine.



## En route pour l'école avec le CAMSP d'ETAMPES

Le groupe « En route vers l'école » se déroule le jeudi de 9h15 à 10h. Il est encadré par l'éducatrice de jeunes enfants et une psychomotricienne.

Il accueille jusqu'à 4 enfants d'âge préscolaire ou venant d'entrer à l'école. Il contribue à la préparation de cette première scolarisation en travaillant sur ses prérequis : favoriser le lien avec l'autre, travailler la séparation avec le parent, répondre à des consignes simples, soutenir les capacités attentionnelles et développer les capacités de motricité fine.





### **Théâtre lors de la Kermesse d'ARMONIA**

En 2023, le pôle B (pré-adolescents) a mis en place une pièce de théâtre. Grâce aux nombreux retours positifs suite aux représentations, le groupe Madrid du pôle B a continué cette activité et a proposé un nouveau spectacle « Boucle d'Or, Ronald, et les 4 Ours » dont la représentation a eu lieu lors de la Kermesse d'Armonia le 14 juin 2025. Ce travail autour du théâtre a permis aux jeunes de prendre confiance en eux, les progrès sont considérables lors des prises de paroles. Les jeunes s'expriment de façon plus forte et osent plus prendre la parole. Une amélioration dans les interactions sociales et la communication a été également remarquée. Le groupe théâtre du pôle B remercie tous les parents, les jeunes et les professionnels pour leurs applaudissements et leurs félicitations !

**Merci à Quentin TRAVAILLE –Éducateur  
spécialisé et Estelle BOUCHHIOUA –  
Monitrice éducatrice**

## Fête de l'ARISSE

Couleurs, cultures et convivialité! Le 27 juin dernier, « Une soirée autour du monde » était le thème de cette fête haute en couleurs! Les continents étaient à l'honneur et chaque salarié avait la possibilité de mettre en avant, de quelque moyen que ce soit, une culture, un pays...Traditions bretonnes, spécialités africaines, habits tunisiens, petites figurines polonaises, papyrus égyptien et de nombreux autres vestiges ont orné le stand des cultures du monde! Le soleil était également au rendez-vous et les invités ont profité des festivités à l'ombre des grands arbres et des guirlandes lumineuses. Pour l'occasion, un traiteur inclusif MEET MY MAMA nous a fait voyager en Europe, Afrique et Asie.





## Inauguration du nouveau dispositif UEEA de l'IME ALPHEE à Maurepas

Le déploiement de l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

Dans une dynamique d'adaptation continue aux besoins du territoire et aux orientations nationales en faveur de l'école inclusive, l'IME Alphée a ouvert, en septembre 2025, une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA).

Ce dispositif, fruit d'un accord de gré à gré conclu entre la Délégation Départementale de l'ARS des Yvelines et l'association ARISSE, s'inscrit pleinement dans la stratégie d'évolution de notre établissement.

Il vise à offrir un cadre éducatif structuré et sécurisant, spécifiquement adapté aux enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) de 6 à 11 ans. L'objectif central est

de favoriser leur épanouissement et leur inclusion progressive en milieu scolaire ordinaire, en garantissant un accompagnement médico-social au plus près des lieux d'apprentissage.

Cette création marque une étape importante dans l'évolution de l'établissement, en renforçant les passerelles entre le médico-social et l'Éducation nationale. Elle traduit la volonté de l'IME Alphée de soutenir des parcours plus inclusifs, en proposant des modalités d'accompagnement diversifiées, graduées et coordonnées, au plus près des besoins des enfants et de leurs familles.

Cette évolution s'inscrit pleinement dans la mission de l'établissement : prévenir les ruptures de parcours, favoriser l'inclusion scolaire et soutenir les environnements de vie ordinaires lorsque cela est possible.



## L'ARISSE participe au forum des associations de Jouy-en-Josas

Comme chaque année, l'Association ARISSE s'est intégrée dans le tissu associatif local de Jouy-en-Josas en participant au forum des associations de la ville. De nombreux jovaciens sont venus nous rendre visite sur notre stand, l'occasion de présenter les établissements ARISSE de la ville, répondre aux interrogations de chacun et échanger avec les autres associations.



## Deuxième manche gagnante pour les Olympiades des établissements de l'ARISSE de Jouy-en-Josas

Pour la seconde année consécutive, les olympiades des établissements de l'ARISSE ont été organisées le 10 juillet dernier au centre sportif du Val d'Enfer à Jouy-en-Josas. Cette année, ce sont les établissements de Jouy-en-Josas – Hôpital de Jour Henri Duchêne, IME Les Metz, SESSAD EPSIS – qui participaient à cet événement. Rugby, karaté, basket-ball et l'incontournable ventrigrisse ont fait le bonheur de nos jeunes sportifs, sous un soleil de plomb.



## La course du souffle...

De nombreux salariés de notre association ont représenté les couleurs de l'ARISSE à la course du souffle du parc de Sceaux! Tous les fonds ont été reversés à l'association « vaincre la mucoviscidose »!





### **L'IME Les Metz inaugure son city stade à l'occasion de la rentrée**

Les enfants de l'IME ont eu la joie de découvrir à leur retour de vacances : un city stade fraîchement installé dans la cour de leur établissement! Entre surprise et excitation, les enfants ont pris rapidement possession du lieu, vacant entre courses sur les pistes autour du city stade, parties de basket-ball et tirs dans les buts de football. Félicitations à l'IME pour cette belle réalisation!

### **Participation au « midi des stages » du Campus Buc Ressources**

L'Association ARISSE était invitée, comme d'autres associations du secteur, à rencontrer les étudiants de BUC RESSOURCES afin de présenter notre activité et les opportunités d'emploi et de stages. Les échanges avec les étudiants ont été riches et ont donné lieu à de nombreux contacts.



## Une semaine d'Halloween pleine de surprises!

Pendant toute une semaine, juste avant les vacances, les enfants et les adultes de l'IME et du CTJ ont célébré Halloween comme il se doit! Déguisés en sorcières, vampires, fantômes et autres créatures effrayantes, ils sont partis à la chasse aux bonbons dans tous les recoins des établissements... jusqu'au siège social! Petits et grands ont partagé un moment convivial et festif.



## **Travailler ensemble pour communiquer : au cœur du comité de rédaction Arisse Infos**

Tout magazine naît d'un travail d'équipe, modélisé sous les traits d'un comité de rédaction. Il est l'élément fondamental qui conditionne un bon contenu éditorial et sa mise en valeur. Comment se construit-il à l'ARISSE ? Qui le compose ? comment définit-on les thèmes ? On vous dit tout sur ce travail d'équipe...

L'ARISSE INFOS a vu le jour en juin 2017. À l'origine, cette « lettre d'information » est créée pour mieux communiquer entre les divers acteurs de l'association, des professionnels aux parents ou encore acteurs externes. Auparavant, en janvier 2017, une commission de communication avait été mise en place pour réfléchir et définir les actions utiles pour répondre aux besoins de communication de l'association.

Cette commission de communication a été la première pierre à l'édifice : elle a vocation à définir la politique générale de la communication de l'ARISSE, la ligne éditoriale de l'ARISSE INFOS et à proposer les thèmes. Elle se réunit une à deux fois par an.

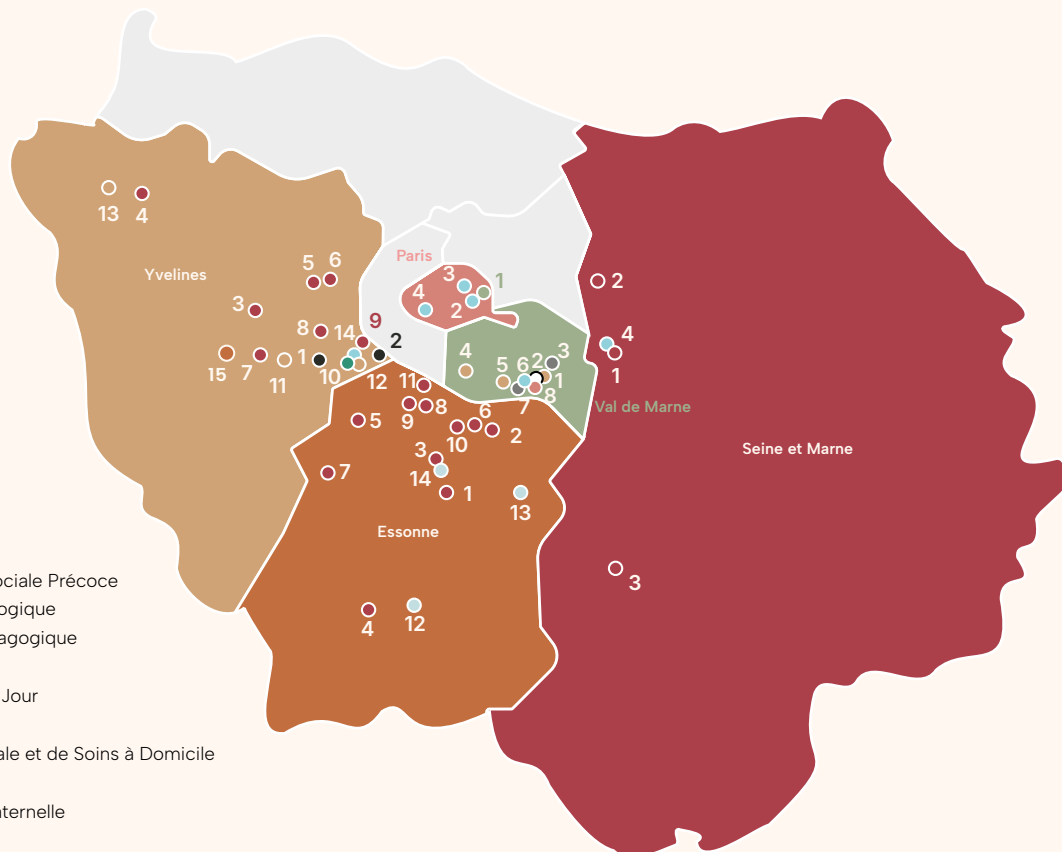
Lorsque la ligne éditoriale est définie pour l'année, le comité de

rédaction se réunit en amont de chaque numéro, selon un planning précis : trois réunions par numéro.

La conception de l'ARISSE INFOS est un travail d'équipe. Le comité de rédaction pose les questions afférentes au thème du numéro, réfléchit à l'angle et la nature (reportage, interview, portrait...) sous lequel il a choisi d'aborder les sujets. C'est un vrai travail d'investigation et d'analyse que chaque professionnel de l'ARISSE, composant le comité de rédaction, aborde en équipe. Chacun, issu d'un établissement ou du siège social de l'ARISSE, apporte sa connaissance, son expérience et remonte au comité les informations du « terrain ».

Le comité veille à la qualité rédactionnelle, au respect du public ciblé (professionnels de l'ARISSE, de l'extérieur, les familles...). Le graphiste, ou maquettiste, également membre du comité, apporte ses propositions de mise en page graphique et iconographique en toute connaissance du secteur puisqu'elle est elle-même salariée de l'ARISSE.





- CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
- CMP Consultation Médico-Psychologique
- CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique
- Crèche multi-accueil
- CTJ (HJ) Centre Thérapeutique de Jour
- IME Institut Médico-Éducatif
- SESSAD Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
- DAR Dispositif d'AutoRégulation
- UEMA Unité d'Enseignement en Maternelle
- Service Passerelle

#### 75 – Paris :

- 1 Crèche Multi-accueil Le Petit Prince Lumière Paris 20<sup>e</sup>
- 2 SESSAD La Courte Échelle Paris 11<sup>e</sup>
- 3 SESSAD Le Passage Paris 11<sup>e</sup>
- 4 SESSAD Les 7 Lieux Paris 15<sup>e</sup>

#### 77 – Seine et Marne :

- 5 CMPP Champs-sur-Marne
- 6 CMPP Chelles
- 7 CMPP Melun
- 8 SESSAD ATESSS Champs-sur-Marne

#### 78 – Yvelines :

- 1 CMP de Vélizy
- 2 CMP de Buc, Antenne de Vélizy
- 3 CMPP Les Clayes-sous-Bois
- 4 CMPP Mantes-la-Jolie
- 5 CMPP Marly-le-Roi
- 6 CMPP St Germain-en-Laye
- 7 CMPP Trappes
- 8 CMPP Versailles
- 9 CMPP Viroflay
- 10 CTJ Jouy-en-Josas
- 11 IME Alphée Guyancourt
- 12 IME Les Metz Jouy-en-Josas
- 13 IME Amalthée Rosny-sur-Seine
- 14 SESSAD EPSIS Jouy-en-Josas
- 15 UEEA Maurepas

#### 91 – Essonne :

- 1 CMPP Brétigny-sur-Orge
- 2 CMPP Savigny-sur-Orge
- 3 CMPP Epinay-sur-Orge, Antenne de Savigny-sur-Orge
- 4 CMPP Étampes
- 5 CMPP Gif-sur-Yvette
- 6 CMPP Juvisy-sur-Orge
- 7 CMPP Draveil, Antenne de Juvisy-sur-Orge
- 8 CMPP Limours
- 9 CMPP Palaiseau
- 10 CMPP Palaiseau Le Pileu, Antenne de Palaiseau

#### 11 CMPP Verrières-le-Buisson

- 12 CAMSP Les Boutons d'Or Étampes
- 13 CAMSP Les Boutons d'Or Evry
- 14 CAMSP Les Boutons d'Or St-Michel-sur-Orge

#### 94 – Val de Marne :

- 1 IME Arc-en-Ciel Thiais
- 2 IME Arpège Ivry-sur-Seine
- 3 IME Armonia Limeil Brevannes
- 4 Service Passerelle Bois-sy-St-Léger
- 5 SESSAD Arélia Ville-neuve St-Georges
- 6 UEMA Villeneuve St-Georges
- 7 DAR Villeneuve St-Georges

#### Crédits :

Photos : ©Adobe ©Tectone ©Pexels ©PhilippeBesnard,  
Illustrations : ©vectorjuice / Magnific

Textes : ARISSE, Murielle STASZEWSKI

Réalisation graphique : l'agence RUP

ARISSE

10 chemin de la Butte au Beurre • 78350 JOUY-EN-JOSAS

0130 70 07 08 • [www.arisse.fr](http://www.arisse.fr)



A R I S S E